



## « Périurbain, péri rural ? »

lutte contre les discriminations  
rénovation urbaine / pays touristiques  
Philippe Tizon

< Automne 2004 >



Horizons aquitains

La collection ressources

└ « Périurbain, péri rural ? »



## 7 EDITORIAL

*« Plus on est dans des sociétés intelligentes, plus tout le monde le devient. Cette montée en intelligence se traduit par une capacité extraordinaire à développer des rhétoriques. Le « projet » peut n'être qu'une rhétorique. Du coup, on connaît des stratégies et des situations, que je ne peux décrire ici faute de temps, où le projet sert à tout, sauf à l'action. Il y a des techniciens et des élus qui sont capables, avec conviction et foi, de produire « du projet », en répondant à toutes les injonctions, développement durable, mixité, ville économe, etc. sans que la question du passage du projet à l'action ne soit posée. »*

Marie-Christine Jaillet<sup>(1)</sup>, invitée de notre première conférence-débat<sup>(2)</sup>, prend longuement la parole dans ce numéro d'*Horizons aquitains*. Difficile de lui retirer tant son point de vue, décalé et argumenté par diverses recherches menées sur divers terrains, déplace notre « horizon »... déjà vacillant à la lecture des précédentes pages où des acteurs, des chercheurs, des formateurs et des décideurs, qui gravitent autour de PQA, livrent, un peu par flashes, leurs visions des récentes évolutions territoriales et sociétales. Du renouvellement urbain, à la discrimination de l'embauche, en passant par les recompositions périurbaines.

(1) Chercheuse CNRS, directrice du CIRUS de l'Université de Toulouse le Mirail

(2) Organisée en partenariat avec la CPAU Aquitaine & Béarn et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

A l'instar du premier numéro sur les chefs de projet, *Horizons aquitains* conserve un aspect pratique avec son annuaire régional, qui part à la découverte de réseaux (peut-être) méconnus. Ce mois-ci, les PAT – Pays d'Accueil Touristique – sont sur le devant de la scène... au cas où vous hésiteriez sur la destination de vos prochaines vacances.

Sincères remerciements à celles et à ceux, qui ont su trouver du temps pour écrire, lire, relire, corriger, relire « une toute dernière fois », les textes assemblés dans ce numéro.

**Coordination du dossier** <Automne 2004>

*Hervé Castelli*, chargé de mission PQA

**L'équipe de PQA /**

*Stéphane Denjean*, chargée de la gestion de l'informatique

*Bruno Bertrand*, chargé de mission « ville »

*Xavier Steffan*, chargé de mission « pays »

*Anne-Sophie Gillion*, correspondante régionale Leader +

**Abonnements** / *Véronique Munoz*, PQA

**Mis en forme** / [www.aggelos.fr](http://www.aggelos.fr)

**Photos** / PQA

**Pays et Quartier d'Aquitaine** / [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr)

Centre de ressources régional sur le développement territorial

1A terrasse du Front du Médoc - 33076 Bordeaux Cedex

05 56 90 81 00 - [pqa@aquitaine-pqa.fr](mailto:pqa@aquitaine-pqa.fr)

ISSN / 1768-8183

## 7 SOMMAIRE



### Tranches de vie aquitaines

- > Discriminations sur le marché du travail et de la formation?

p. 11



### Boîte à outils

- > L'Anru, un outil au service de la rénovation urbaine *par Patrice Guyot*
- > Conduite d'un projet socio-urbain
- > Penser à travailler par alternatives *par Olivier Du Roy*

p. 15

p. 19

p. 25

p. 29



### Dossier : « Périurbain, péri rural ? »

- > Habiter dans le périurbain et travailler en ville *par Marie Récalde*
- > Quand chacun veut son « centre urbain » *par René Lahillone*
- > Deux ou trois vérités sur la « mobilisation citoyenne » des périurbains *par Gilbert Dalla Rosa*
- > Politique de la ville, périurbain et développement économique *par Hervé Rodès*
- > Comment (re)faire du logement de qualité en centre-ville? *par Marie-Céline Cazauba*

p. 31

p. 35

p. 41

p. 43

p. 49

p. 51

### Evolution et recomposition des territoires périurbains

Conférence de Marie-Christine Jaillet

p. 57



### Annuaire

- > Un pays d'accueil touristique, c'est quoi? C'est qui?

p. 87



### L'invité

- > Philippe Tizon

p. 95





**TRANCHES DE VIES  
AQUITAINES**





## 7 Discriminations sur le marché du travail et de la formation ?

Echanger sur « *les perceptions et les connaissances* » de situations de discriminations raciales n'est pas facile-facile. Des formateurs-accoucheurs s'y essaient ici et là en Aquitaine<sup>(\*)</sup>. Avec du temps, des savoir-faire et de réelles convictions, ils finissent par reconstruire des histoires, pas vraiment républicaines, sur lesquelles s'élaborent aujourd'hui des actions de lutte et de prévention. C'est avec précaution et admiration que nous publions ces quelques « tranches de vies », qui, à leur façon, aident à comprendre... avant d'agir ?

---

(\*) Citons, vu de notre fenêtre : le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée (CCPAM) qui élabore, via une recherche-action, un plan de lutte et de prévention contre les discriminations sur les marchés du travail et de la formation sur le territoire du PLIE des Hauts-de-Garonne, IRFA Conseil qui anime le programme de formation-action ESPERE pour les services publics de l'emploi en Gironde, Boulevard des Potes qui balade et adapte, depuis quelques années, un module de formation/sensibilisation au gré des sollicitations (Libourne, Talence...), le CLAP sud-ouest qui anime des « groupes de démarche » sur le sujet (Agen...).

> « Un jeune de 17 ans d'origine marocaine cherche un stage de découverte en entreprise. Il souhaite devenir mécanicien. Il contacte un certain nombre de garages repérés sur les Pages Jaunes. Les refus sont systématiques. Alertée, je prends le relais et appelle directement d'autres garages. Après quatre ou cinq refus, sur le registre *« On ne prend pas de stagiaire »*, un garage est intéressé. La conversation s'engage sur des éléments liés à la nature et la durée du stage. Soupçonneuse, j'attends d'être certaine de l'intérêt du garagiste pour révéler l'identité du stagiaire. La réaction est brutale et définitive: *« Ah ben non »*. Malgré un argumentaire sur les contraintes légales, le garagiste, peu impressionné, raccroche sur un *« Et bien moi, c'est comme ça »*.

> « Des jeunes d'origine maghrébine, un peu difficiles à vivre, me sollicitent pour postuler à une annonce de télé-prospecteurs, laquelle mentionne clairement *« accepter des débutants »*. Je les encourage à le faire. Lors de l'appel, l'employeur, alerté par l'accent d'un des jeunes hommes, lui demande rapidement son nom. La sanction est immédiate et sans appel: *« Avez-vous de l'expérience, parce qu'on n'accepte pas les débutants. »* Fin de la conversation.

> « Une dame expérimentée, d'origine étrangère, souhaite postuler à un poste d'agent d'entretien. Elle comprend bien le français mais manque de confiance pour le parler couramment. Elle me demande d'appeler à sa place. Au bout du fil, l'employeur très intéressé par son profil, souhaite directement lui parler. Je lui explique dès lors les difficultés de cette dame à soutenir une conversation en français... au grand regret de l'employeur (!) qui refuse de *« la prendre car elle ne parle pas français »*. Le boulot ne comporte pourtant aucune, mais vraiment aucune mise en relation avec le public. »

> « J'effectue mon classique travail de prospection auprès d'employeurs potentiels. Lors d'un échange sur les pratiques de sa société, un directeur me lâche: *« Si vous me présentez quelqu'un, il ne faut pas qu'il soit Africain. J'ai eu de mauvaises expériences avec des Africains. »*



> « Une femme algérienne, avec un bagage universitaire (doctorante de la Sorbonne) et professionnel (Banque centrale algérienne) très solide, ne trouve aucun poste correspondant à son niveau. Cela fait quelques années que ça dure. Elle se contente, en le vivant mal, d'un mi-temps équivalent à un niveau Bac+2. De nature discrète, elle n'a jamais appelé le 114. Moi non plus... »



#### Des CODAC aux COPEC

**La circulaire du 20 septembre 2004 étend le champ d'intervention des CODAC (commissions départementales d'accès à la citoyenneté) à toute forme de discriminations. Pour tenir compte de cet enjeu renouvelé, ces instances auront désormais pour intitulé « commissions pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté » (COPEC).**

> « Un chirurgien africain diplômé en URSS ne trouve pas d'emploi, essentiellement pour des raisons d'équivalence entre les diplômés. Avec l'aide de notre service, il finit par être recruté par une maison de retraite sur un poste d'infirmier. Cette période de non-emploi débouchant sur un poste sous-qualifié a été très difficile à vivre sur un plan psychologique. »

> « Je me souviens d'un homme d'origine sénégalaise qui cherchait à travailler dans le bâtiment. De très bonne composition, il a collectionné toutes sortes de prétextes motivant des refus d'embauche successifs. Un employeur lui a même demandé de changer de nom. Dernier refus en date: « *Trop grand* ». C'est vrai qu'il mesure près de 2 mètres, mais bon, c'est presque un avantage quand on est peintre ! »

> « Une demoiselle d'origine comorienne connaît un parcours intelligent d'insertion professionnelle, enchaînant stages d'hôtesse de caisse, remplacements et contrat d'orientation. Une promesse d'embauche lui est même faite au moment de la signature de ce dernier. Entre temps, la directrice des caisses est remplacée par un directeur qui ne lui propose pas de CDI à la fin de son contrat d'orientation. Etonnée, compte tenu des élogieux bilans réalisés jusqu'ici par l'employeur (rapidité, courtoisie, aucune erreur de caisse, etc.), je prends rendez-vous avec le directeur. Lequel m'explique qu'il ne peut embaucher que 5 CDI sur les 8 contrats d'orientation en cours. Quand je lui demande ses critères de sélection, la réponse claque : « *La couleur de la peau par rapport aux clients* »... Alors que cette enseigne est située en plein cœur d'une cité d'habitat social. »

> « En tant que structure d'aide à domicile, nous nous heurtons régulièrement aux représentations de nos clients, chez qui nous pénétrons. Certaines personnes âgées sont spontanées et catégoriques du genre : « *Je ne veux pas d'Africains, ils sont trop lents* », ou encore « *Je préfère une personne d'origine maghrébine car elles sont chaleureuses* ».

**Propos mis en forme par Hervé Castelli.**



**BOÎTE A OUTILS**





**Le 22 juin 2004, PQA lançait le Programme aquitain d'accompagnement au renouvellement urbain (PAARU) lors d'une rencontre régionale réunissant les techniciens, décideurs et élus d'envergure sur ce champ incontournable de la politique de la ville actuelle.**

---

Ce programme partenarial et pluriannuel (jusqu'à fin 2005) a depuis enclenché sa dynamique opérationnelle d'apports de connaissances, de méthodes, d'expériences, et surtout d'échanges et de mise en réseau, lors d'un premier module consacré aux « relogement et peuplement » et de deux séquences d'un séminaire de « formation action » spécifiquement consacré à la conduite de projet de renouvellement urbain.

A titre d'exemple, revenons sur le module technique : il a mobilisé 22 participants d'horizons variés (chefs de projet, acteurs HLM et du champ de l'habitat, DDE, EPCI, CCAS et deux maires), vu intervenir un expert de la question et un témoin aquitain. Outre la qualité des interventions délivrées (dont des supports écrits sont disponibles à PQA), le module a fait émerger l'expertise des participants et a resserré les liens les unissant. Grâce notamment à la qualité d'animation de ODR Conseil et à sa maîtrise du sujet qui ont suscité une dynamique de groupe et catalysé la participation et l'échange.

Il s'agit, par cet exemple, de montrer le positionnement et la souplesse du PAARU quant à ses capacités d'intégrer des questions nouvellement posées, de s'adapter à son public et à l'actualité, et de prendre en compte les suggestions (bienvenues).

Ainsi, à titre d'illustration dans ce nouveau numéro de *Horizons aquitains*, vous trouverez ci-après quelques extraits de l'information et de la documentation recueillies ou produites spécifiquement pour le PAARU. Il s'agit de rappels sur le fonctionnement et l'organisation de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), et d'éléments de méthode sur la conduite de projets.

Bien que nous reviendrons régulièrement dans *Horizons aquitains* sur l'état d'avancement du PAARU, n'hésitez pas à nous contacter pour toute précision sur ce programme.

**Bruno Bertrand, PQA.**

> [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr) > rubrique « **Renouvellement urbain** »



## **L'ANRU / mode d'emploi**

### **Un outil au service de la rénovation urbaine**

#### **La mise en place de l'Agence**

- ↪ 1<sup>er</sup> août 2003 : adoption de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine créant l'Agence
- ↪ 9 février 2004 : publication du décret d'installation de l'ANRU
- ↪ 10 mars 2004 : nomination du directeur général, Philippe Van de Maele
- ↪ Mi-avril 2004 : première équipe de chargés de mission en place
- ↪ 7 juin 2004 : réunion des membres du conseil d'administration (24 membres)

#### **Les grandes ambitions de l'Agence**

- > Réinsérer les quartiers dans la ville
- > Agir sur le désenclavement physique (forme urbaine, voiries, transports)
- > Réaliser la mixité sociale par la diversification de l'habitat
- > Réaliser la mixité urbaine par la diversification des fonctions (commerces, activités économiques, culturelles et de loisir)

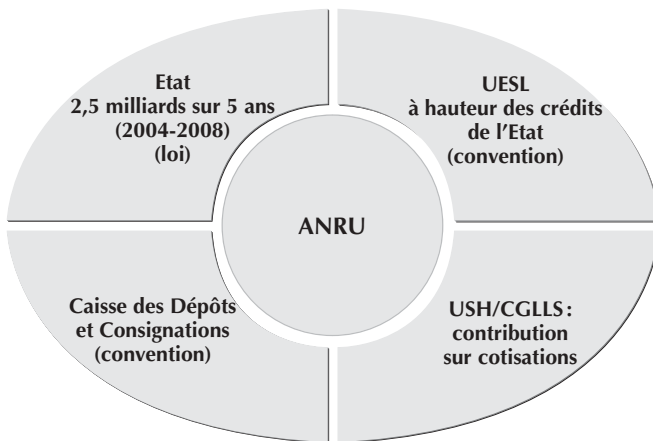
## Des subventions pour permettre un projet urbain complet

Sont susceptibles de bénéficier des financements de l'Agence, dans des conditions fixées par son conseil d'administration :

- Les interventions sur le logement (dans des limites définies par le décret de majoration des aides)
- Les aménagements nécessaires à la restructuration du quartier ou liés aux démolitions
- Les équipements publics
- La réorganisation d'espaces d'activité économique et commerciale
- L'ingénierie et la concertation nécessaires au projet

## Les moyens de l'Agence

Un guichet unique regroupe les engagements des divers financeurs





## Les conditions de financement d'un projet

La capacité du projet urbain à garantir des transformations pérennes est la première condition à son approbation.

### ▣ 3 principes de projet

- > Cohérence du projet urbain  
(résoudre les problèmes de fonctionnement du quartier, améliorer et diversifier l'habitat, intégrer la dimension humaine)
- > Logements sociaux : maintenir l'offre  
(reconstitution du parc locatif social à bas loyers, construction préalable aux démolitions)
- > Solidarité financière locale  
(subventions adaptées à la situation de la collectivité et des bailleurs, solidarité des autres collectivités)

### ▣ 3 principes de mise en œuvre

- > Concertation  
(organisée en amont et pendant la durée du projet)
- > Relogements  
(dispositif partenarial en vue d'un accompagnement et d'un suivi personnalisés)
- > Gestion de projet  
(3 niveaux clairement identifiés : pilotage stratégique, pilotage opérationnel et maîtrise d'ouvrage d'opérations)



A vos claviers

- > [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr) - rubrique « Renouvellement Urbain »
- > [www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/anru.html](http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/anru.html) - Dossiers ville ANRU
- > [www.anru.fr](http://www.anru.fr) (site en construction)

<b>Lancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Territoire éligible (quartiers situés en ZUS ou ayant des caractéristiques similaires, pour lesquels une dérogation signée par le Ministre de la rénovation urbaine (Art 9 de la LOPVRU) est nécessaire</li> <li>↪ Décision prise par la collectivité d'engager un projet de rénovation urbaine</li> </ul>
<b>Elaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Élaboration du dossier par le maire en lien avec le préfet avec l'appui du délégué territorial, des partenaires locaux de l'Agence et en lien avec le chargé de mission ANRU</li> </ul>
<b>Avis du préfet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Dossier finalisé transmis au préfet pour avis</li> <li>↪ Puis transmis au comité d'engagement par le délégué territorial</li> </ul>
<b>Avis du CE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Passage en comité d'engagement (CE)</li> <li>↪ Avis du CE pour le conseil d'administration ou le DG de l'ANRU</li> </ul>
<b>Approbation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Rédaction de la convention</li> <li>↪ Approbation du conseil d'administration ou du DG de l'ANRU</li> </ul>
<b>Démarrage des travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Dépôt des dossiers opérationnels</li> <li>↪ Notification des subventions sur la base des conventions</li> <li>↪ Eventuellement des travaux anticipés peuvent être envisagés en 2004 (opérations urgentes)</li> </ul>

Le travail effectué en amont, entre le maire, porteur du projet, le préfet et le délégué territorial de l'ANRU détermine le temps écoulé entre l'élaboration du dossier et son approbation.



**A (re)lire**

**Pan-Gamme n° spécial PAARU / PQA juillet 2004**

**Trait d'Union sur la LOPVRU / PQA – R&T – n°1 mars 2004**



Entraînez-vous : « *l'ANRU a été créée par la LOPVRU pour mettre en œuvre le PNRU.* » Facile. Moins facile : « *Cet EPIC coordonne les actions de la DIV, du ministère de l'Équipement, de l'UESL, de la CDC, de l'USH, de la CGLLS, de l'ANAH, pour accompagner les projets de DSU portés par les collectivités territoriales situées en ZUS.* » Enfin, « *Pour être incollable sur ces sigles, suivez le PAARU, organisé par PQA et animé par ODR Conseil.* »

**ANRU** : Agence nationale de rénovation urbaine

**ANAH** : Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

**CDC** : Caisse des dépôts et consignations

**CGLLS** : Caisse de garantie du logement locatif social

**DIV** : Délégation interministérielle

**EPIC** : Etablissement public à caractère industriel et commercial

**DSU** : Développement social urbain

**LOPVRU** : Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine

**PAARU** : Programme aquitain d'accompagnement au renouvellement urbain

**PNRU** : Programme national de rénovation urbaine

**UESL** : Union d'économie sociale pour le logement

**USH** : Union sociale pour l'habitat



## Les délégués territoriaux de l'ANRU en Aquitaine

- 33** Jean-François Brocherieux, adjoint au directeur départemental  
DDE – Cité administrative, rue Jules Fery, BP 90  
33090 Bordeaux Cedex  
*jean-françois.brocherieux@equipement.gouv.fr*
- 24** José Caire, adjoint au directeur départemental  
DDE – Cité administrative Bugeaud  
24016 Périgueux Cedex  
*jose.caire@equipement.gouv.fr*
- 64** Gilles Madelaine, adjoint au directeur départemental  
DDE – Cité administrative, bd Tourasse  
64026 Pau Cedex  
*gilles.madelaine@equipement.gouv.fr*
- 47** Michel Uhlmann, responsable du service habitat  
DDE – 1 722, avenue de Colmar  
47916 Agen Cedex 09  
*michel.uhlmann@equipement.gouv.fr*
- 40** Michel Renon, directeur départemental  
DDE – 351 bd Saint-Médard  
40012 Mont-de-Marsan Cedex  
*michel.renon@equipement.gouv.fr*

### L'Agence nationale de rénovation urbaine

69bis, rue de Vaugirard 75006 Paris  
Tél. : 01 53 63 55 00

**Contact ANRU :** Anne Lamy  
alamy@anru.fr - [www.anru.fr](http://www.anru.fr) (site en construction)



## **Conduite d'un projet socio-urbain**

Par Olivier Du Roy, ODR Conseils

### **Analyser le positionnement des acteurs à mobiliser**

1. Recenser les acteurs concernés par le projet
2. Identifier les acteurs-clés
3. Les positionner par rapport au projet en synergie et antagonisme
4. Analyser les écarts entre leur position sur la grille et celle qui serait nécessaire pour la réussite du changement
5. Comprendre les intérêts divergents
6. Identifier les moyens pour les amener au point souhaité

### **Construire une stratégie d'action et identifier des priorités d'action**

Avant de planifier l'avancement ou le déroulement de la mise en œuvre, élaborer une stratégie d'action consiste à anticiper deux points :

1. Quels sont les facteurs-clés de succès ?
  - ↪ Sur quels points précis se jouera le basculement dans la logique du nouveau mode de fonctionnement ?
  - ↪ Quels acteurs sont les plus décisifs pour la réussite ?
  - ↪ Sur quoi et sur qui concentrer le plus d'énergie ?
  - ↪ Et par voie de conséquence, quels points de vigilance se donner pour évaluer la progression ?

## 2. Quels sont les risques majeurs ?

- Où sont les résistances qui risquent le plus de compromettre le projet ?
- Quels événements pourraient intervenir et interférer ?
- Quels acteurs ont le plus à perdre et donc pourraient opposer la résistance la plus dure ?
- Pour quels acteurs les mutations de comportement professionnel sont les plus importantes ?

### **Construire une stratégie d'action à articuler**

*Voici quelques variables dans une stratégie d'action en fonction des objectifs à atteindre (voir ci-contre).*



<b>Tempo</b>	↪ A quel rythme mener ces changements ?
<b>Initialisation/ extension</b>	↪ Par où commencer ? ↪ Faut-il avancer sur un seul front homogène, ou créer des percées significatives, en créant des expériences pilotes et en démontrant, à échelle limitée, ce qu'apportent ces changements ?
<b>Enchaînements/ jalons</b>	↪ Quel enchaînement des actions ? ↪ Comment concevoir des étapes intermédiaires qui aient du sens, qui soient des points d'équilibre transitoire, qui créent la vision en perspective ?
<b>Apprentissage</b>	↪ Comment articuler les mises en situations (et sous tension) avec les apports de formations ? ↪ Comment les actions programmées mettent les acteurs en situation d'apprentissage des nouveaux rôles et des nouveaux fonctionnements ?
<b>Engagement</b>	↪ Comment associer conjointement les acteurs dont on veut remodeler les coopérations ? ↪ Comment rendre les personnes-clés acteurs et porteurs du changement ? ↪ Comment structurer le dispositif d'action en projet et y préfigurer les fonctionnements futurs attendus ?
<b>Communication</b>	↪ Comment communiquer sur le projet, au moment où il a acquis suffisamment de visibilité pour être compréhensible ? ↪ Comment accompagner les différentes phases d'avancement par une communication adéquate ?
<b>Pilotage</b>	↪ Quels indicateurs de résultats sont suivis comme étant significatifs d'une évolution favorable ? ↪ Quels dispositifs de « retour d'expérience » et d'échange entre les acteurs concernés pour abréagir et assimiler les changements vécus ?





## **Penser à travailler par alternatives**

Par Olivier Du Roy, ODR Conseils

Ouvrir des alternatives est une des techniques les plus utiles pour qu'un projet soit mené à bien. Ludique visuelle, volontariste, prospective et sans a priori, cette méthode permet et oblige à explorer une diversité de solutions et à sortir de l'évidence fallacieuse de la « solution technique qui s'impose ».

Dans un souci d'implication des décideurs (en les mettant devant des choix véritables) et de dynamique de création multipartenariale (prise en compte conjointe des problèmes urbains, économiques, sociaux...), cette ouverture systématique et volontariste des alternatives peut se jouer à différentes étapes du projet :

- > dans les phase exploratoires ou d'études préliminaires,
- > dans les phases de conception d'ensemble,
- > dans les phases de conception détaillée,
- > dans les choix de sous-traitants ou d'opérateurs (auxquels on peut l'imposer comme une technique de présentation de leur propre contribution),
- > dans les groupes de travail, etc.

Apparentée à la méthode des scénarios, elle rouvre des marges de manœuvre, offre du jeu pour une optimisation des contraintes techniques et sociales, fait appel à la créativité socio-technique.



### **Brefs éléments de méthode**

- > **Partir des mêmes données de départ**
- > **Différencier les parti-pris de départ**
- > **Travailler en parallèle ou en concurrence (deux ou trois groupes)**
- > **Confronter**





## Dossier

### « PERIURBAIN, PERIRURAL ? »





**Monsieur et Madame PQA ont une fille et un fils, comment les appellent-ils ?** Périurale et périurbain. Pourquoi ? Parce qu'un centre de ressources comme le nôtre, situé dans une région comme la nôtre, ne peut pas laisser de côté les actuelles réflexions sur l'évolution de ces « zones bordières<sup>(1)</sup> ».

Comment comprendre le développement des communes périphériques ? Existe-t-il une limite à la multiplication de centres urbains ? Quels dialogues entre ruraux et néo-ruraux, entre populations du périurbain et population du « *déversement urbain* » ?

Quel « vivre ensemble » ? Quelles articulations entre politique de la ville, développement économique et logique de pays ? Quelles réalités derrière les outils de planification et de programmation, type SCOT et PLH ? Quel avenir pour les classes moyennes et les classes défavorisées soucieuses d'accéder à la propriété ?

Autant de problématiques soulevées par l'invitée de la première conférence-débat de la jeune histoire de PQA : **Marie-Christine Jaillet**, directrice du Cirus de l'Université de Toulouse le Mirail, co-auteur du très remarqué dossier « La ville à 3 vitesses<sup>(2)</sup> ».

Pour les amoureux des détails, qui ont ici leur importance, cette rencontre s'est déroulée le 30 avril 2004 à Pau, en partenariat avec l'Université de Pau et des pays de l'Adour et la CPAU Aquitaine & Béarn. Partenaires, sans lesquels, nous n'aurions su réunir un public et une table ronde aussi concernés.

(1) Lire l'interview de P. Tizon, animateur de la dite conférence-débat, en page 95.

(2) *Revue Esprit* - mars-avril 2004.

Enfin, ne soyez pas surpris par la construction fantaisiste de ce dossier qui commence par la partie « débat » de la conférence, tant la lecture des cinq témoignages aquitains attise la curiosité du lecteur sur la thèse défendue par notre invitée-chercheur, selon laquelle l'évolution et la recomposition des territoires périurbains s'expliquent, en partie, par le besoin des classes moyennes de se rassurer. De se sentir rassurées. Est-ce rassurant ?

**PS :** *un grand merci aux personnalités de la table ronde aquitaine, qui par ordre chronologique d'intervention (Marie Récalde, René Lahillonne, Gilbert Dalla Rosa, Hervé Rodes et Marie Cécile Cazauba) ont su dire des choses intéressantes, dans un temps compté et sans paraphraser Marie-Christine Jaillet. Ce qui, pour tout ceux qui ont eu la chance d'écouter et d'échanger avec elle, situe le niveau de la performance accomplie.*

**Hervé Castelli, PQA**

## Habiter dans le périurbain et travailler en ville : cherchons à comprendre

Par Marie Récalde,

directrice du SYSDAU

syndicat mixte du schéma directeur de l'aire bordelaise métropolitaine

**Nous réfléchissons actuellement à la demande de l'Etat (DDE) et avec le pays du Médoc sur la périurbanisation d'une partie du Médoc à la frange de la métropole bordelaise. Le périmètre d'étude commence à 15 km de Bordeaux, là où se jouent d'énormes enjeux d'étalement urbain avec des pressions foncières très importantes, divers projets d'infrastructures et des phénomènes de précarisation, inconnus il y a une dizaine d'années.**

---

On ne part pas de rien. Le schéma directeur, qui vaut un schéma de cohérence territoriale, a engagé une réflexion depuis un certain nombre d'années sur l'aménagement de l'agglomération<sup>(3)</sup>, notamment sur ce secteur, où l'on voit fleurir des lotissements, dont on ne maîtrise pas forcément bien la position et l'ouverture.

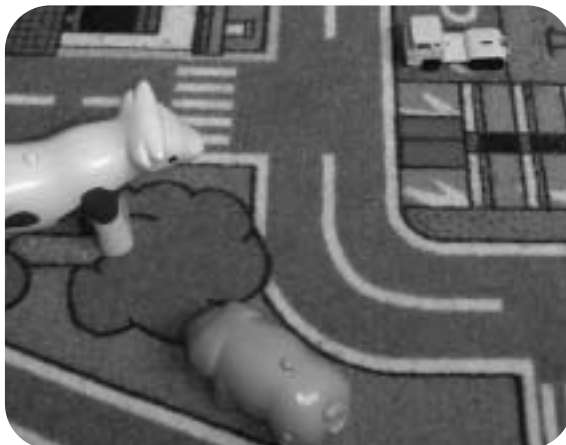
Approuvé en septembre 2001, le schéma directeur porte classiquement, dans le droit fil de la loi SRU qui l'avait anticipée, sur la « maîtrise qualitative du développement périphérique » avec le constat que la ville de Bordeaux se dépeuple et qu'il sera difficile d'empêcher les communes périurbaines d'accueillir une partie de cette population. Car il faut répondre à cette attente du « domicile adoré », accessible en voiture... même si la qualité de construction n'est pas, à mon sens, toujours au rendez-vous.

(3) Qui va au-delà du périmètre administratif de la CUB ([www.lacub.com](http://www.lacub.com)).

### **Faut-il pour autant baisser les bras et se dire que cet étalement urbain est irréversible ?**

Les élus de l'agglomération ont choisi de ne pas rentrer dans ce jeu là, de se dire que « *l'on peut proposer peut-être quelque chose d'alternatif, tout en rendant à nouveau attractif le cœur de l'agglomération* ». Quels sont les outils dont nous disposons aujourd'hui pour mettre en place ce type de réponse ?

Nous sommes au tout début de cette étude pour laquelle, nous, pays Médoc et SYSDAU, allons engager un complément afin que le consultant retenu rencontre des gens, très directement, pour comprendre ce qu'ils recherchent en s'installant sur ce territoire. Sachant que le foncier atteint des prix au mètre carré comparables à la communauté urbaine, malgré une fiscalité avantageuse pour les communes hors-CUB.



Au-delà des éléments apportés par divers documents de cadrage, type charte de pays, schéma directeur, et autres diagnostics, on constate :

- que l'on connaît finalement peu le fonctionnement global de ce territoire qui a évolué au gré des découpages administratifs, des intercommunalités qui sont venues se greffer de façon pas toujours historique et naturelle ;
- que l'étalement de la métropole bordelaise continue, s'accroît même, rendant difficile l'accès au logement pour les habitants traditionnels de ce secteur.

Pourquoi un tel appétit pour ce territoire avec des gens qui travaillent à 90 % dans le cœur de l'agglomération bordelaise ? Ces mêmes personnes qui, tous les jours, passent parfois une heure le matin pour atteindre leur lieu de travail, et souvent plus d'une heure le soir coincées dans les embouteillages de l'agglomération. Une fois chez eux, où trouvent-ils l'envie de passer la tondeuse dans leur jardin ?



**Marie-Christine Jaillet :** *« La première image du SCOT<sup>(4)</sup>, unique avec une centralité, était inadaptée à la réalité des territoires qui se composent et se recomposent à partir des modes de vie. Arrêtons d'imaginer qu'il y a une manière rationnelle de simplifier les choses. Il faut faire avec cette géométrie compliquée qu'on ne simplifiera pas ».*

(4) Schéma de cohérence et d'organisation territoriale.

Marie-Christine Jaillet a, dans sa conférence, apporté un certain nombre de réponses. J'en reprendrais au moins une, que je constate en participant aux élaborations de plans locaux d'urbanisme et de cartes communales. Les administrés entendent mal le discours suivant : « *Enfin vous vous rendez compte, aller habiter là-bas vous coûtera horriblement cher, vous aurez besoin de deux, voire de trois voitures, ce qui fera passer la baguette à un euro ! Etc.* » Quand on rêve d'accession à la propriété, on reste totalement sourd à ce type d'argumentaire.

Même sans données fiables, on sent bien qu'au bout d'un certain nombre d'années, des gens fragilisés par les coûts de leur mobilité, ne semblent pas si heureux que ça. Leur choix de vie s'accompagnent d'un certain nombre de contraintes.

Ainsi, un des objets de l'étude consiste à identifier des critères plus qualitatifs, qui permettraient, à ces néo-urbains, d'envisager un retour vers le cœur de l'agglomération. Comment renforcer l'attractivité du cœur de l'agglomération ? Et qu'offre-t-on en la renforçant ? Le projet urbain de Bordeaux, le projet d'agglomération de la communauté urbaine sont quand même des choses intéressantes... Ceci dit, la géographie ne nous aide pas ! Aucune barrière naturelle, si ce n'est la mer, ne limite le développement urbain à l'ouest de l'agglomération. A la différence de l'est, où les coteaux de la rive droite, les carrières, les risques d'inondation, la viticulture, permettent de maîtriser cet étalement.

**Pour conclure, je retiens des propos de Marie-Christine M.-C. Jaillet une nouvelle piste de travail :** le temps de déplacement domicile-travail n'est pas nécessairement un temps contraint. Des gens le mettent à profit pour décompresser, écouter des émissions qu'ils n'ont pas le temps d'écouter à la maison. Nous n'avions pas du tout réfléchi sur cet élément. On a toujours dit aux gens : « *Mais vous vous rendez compte, vous passez un temps infernal dans la voiture, vous êtes stressé et rien que ça, ça devrait vous faire changer d'avis* ». Alors que nous pouvons aussi changer d'avis. A l'étude de nous y aider.



Marie-Christine Jaillet: *« La question de la centralité reste une question importante. Il y a aujourd'hui de plus en plus de centralités. Ce qui n'empêche pas l'existence d'une centralité symbolique forte. A Toulouse, par exemple, on peut habiter une commune de la périphérie, ne jamais aller place du Capitole, mais néanmoins "être Toulousain" et avoir un espèce d'attachement symbolique au Capitole. Il y a des dimensions dans la centralité. »*



## Quand chacun veut son « centre » urbain...

Par René Lahillonne,

adjoint au maire de Jurançon,

vice-président de la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

*membre du bureau de l'Association du pays du Grand Pau*

**L'originalité du pays du Grand Pau, avec une agglomération en son sein, résulte de l'histoire locale. Sans nier l'existence d'un centre fort, c'est-à-dire un pouvoir politique et financier fort, les différents élus du pays se sont organisés, et continuent à s'organiser pour répondre aux besoins de la population. Nous mutualisons nos moyens pour réaliser.**

---

Il y a une droite, il y a une gauche, mais sur tous les grands projets notre souci est de trouver un consensus ne bousculant pas les idées dominantes... même si chacun défend son identité, son périmètre et son pouvoir local.

Dans d'autres agglomérations, comme celle du BAB<sup>(5)</sup>, c'est peut-être plus compliqué de partager, car le poids de chaque commune est comparable : trois fois un tiers. Sur l'agglomération de Pau, le partage est facilité par l'existence d'un périmètre historique, le Béarn, sur lequel le pays s'est construit ; périmètre qui épouse aujourd'hui celui de l'aire urbaine.

(5) Bayonne - Anglet - Biarritz.

La communauté d'agglomération de Pau a cependant ses problèmes, de quartier, d'exclusion, de différences, etc., à concilier avec ceux des Communautés de communes du pays (7). Avec plus ou moins d'autonomie financière, chacun use de son autonomie politique et de projet ; chacun veut développer son centre.

**Ainsi, les propos de Marie-Christine Jaillet me font réfléchir.** Existe-t-il un seuil, ou pas, pour construire une zone urbaine avec plusieurs centres ? Quels sont les paramètres qui rendent possible plusieurs centralités ? Est-ce dû à l'histoire, aux distances ou à autre chose ? Je ne sais pas.

A notre niveau, celui du pays du Grand Pau, on s'est d'abord mis d'accord sur un diagnostic. On a avancé là-dessus, positivement, je pense. Maintenant nous travaillons sur des orientations, des stratégies, comme sur le plan des déplacements où nous ne sommes pas d'accord sur tout. En effet, quand vous arrivez à sept ou huit EPCI pour représenter 70 000 habitants en face d'élus d'une agglomération qui en représentent 150 000, c'est dur ! Comment sortir de cette impasse qui pèse sur toutes les tendances et empêche des choix politiques ? Je crois beaucoup, pour en sortir, en des techniciens compétents, des élus qui se mobilisent, et des citoyens qui se bougent.



**Marie-Christine Jaillet : « Comment aider les élus à dépasser cette contradiction entre des logiques électives – que je comprends puisque leur légitimité politique reste communale – et des modes de vie qui s'organisent à d'autres échelles ? Est-ce que ça a du sens que chacun ait aujourd'hui sa salle polyvalente ? On sent, dans l'élaboration des SCOT par exemple, les difficultés de prendre en compte l'évolution des pratiques et des rapports aux territoires. »**

## Deux ou trois vérités sur la mobilisation citoyenne des périurbains

par Gilbert Dalla Rosa,

vice-président de la Confédération nationale des foyers ruraux  
*membre du conseil de développement du pays du Grand Pau*

**Je vais m'exprimer ici essentiellement au titre de la Confédération Nationale des Foyers Ruraux qui regroupe 300 000 adhérents et 3 000 associations dans toute la France. Appartenant aussi au Conseil de développement du pays du Grand Pau, je voudrais revenir en introduction sur la structuration de ce projet à partir de l'agglomération; structuration à laquelle les incitations, ne serait-ce que financières, ne sont pas étrangères.**

---

Si les élus ont pris la mesure – pas toujours facilement – du grand chambardement des pouvoirs engendré par les intercommunalités, qu'en est-il du citoyen? Quelles actions ont été mises en place, quelles incitations pour aider les regroupements associatifs à passer de l'échelle communale, voire de quartier, voire d'immeuble, à une vision d'intercommunalité, désormais plus pertinente au niveau territorial?

C'est vrai que nos foyers ruraux sont confrontés à cette contradiction. Ils sont le plus souvent organisés à l'échelle d'une seule commune, rarement sur deux ou plusieurs communes. Alors que les intercommunalités, et c'est tout à fait logique, nous demandent de répondre à des besoins culturels et sociaux sur l'ensemble de leur territoire. Pour un élu, cette demande apparaît logique. Mais sans moyens supplémentaires, et sans incitations (à la différence des

communes) les associations n'ont pas pu ou pas su s'organiser pour répondre à la mise en œuvre rapide de ces intercommunalités. On se retrouve souvent devant un vide. Quelle participation citoyenne ou associative peut-on proposer face à cette réorganisation du pouvoir ?

Il n'y a pas eu de préoccupations des élus à ce sujet. Je soulignerai même une tendance inverse : face à « l'incapacité » des associations à apporter une réponse intercommunale, les élus ont souvent choisi de nommer un chargé de mission... à la culture, aux affaires sociales, etc. Je n'ai rien contre les chargés de mission, mais ils ne peuvent apporter seuls une réponse suffisante sans une (ré)organisation citoyenne autour d'eux. Les associations savent mieux capter les nouvelles demandes sociales ou culturelles. Elles permettent une réelle adhésion aux projets portés par les politiques, elles répondent au besoin d'être acteur et pas simplement spectateur.



**Marie-Christine Jaillet : « *Nous sommes dans des sociétés qui secrètent de l'expertise. De l'expertise technicienne avec des chargés de mission compétents, mais aussi de l'expertise à défaut de mobilisation citoyenne. Ce n'est pas la même chose. Que des assemblées d'élus aient comme interlocuteur un conseil de développement, c'est bien, que celui-ci produise de l'expertise, c'est bien. Mais cela ne vaut pas le rapport aux citoyens.* »**

**Je vais maintenant passer à une échelle plus nationale et répondre un peu à Marie-Christine Jaillet.** Vu du rural et du monde associatif qui l'anime, quelles impressions peut-on avoir sur les évolutions périurbaines actuelles ?

D'abord, nous avons pris « une belle claque », quand on a examiné les résultats des élections présidentielles de 2002 dans des zones où nous avons des foyers ruraux, qui parfois depuis trente ans travaillent en ayant l'impression de faire ou refaire du lien social ! Que s'est-il passé pour expliquer dans certaines zones l'importance des votes extrêmes ou de l'abstention ? Quel crédit accorder à nos croyances dans les vertus associatives et l'éducation populaire pour inciter les populations à faire ensemble, et à avoir un projet ? L'exaspération y a balayé nos illusions et il faut maintenant prendre en compte cette fracture sociale qui affecte aussi le milieu rural.

Au fond et en schématisant beaucoup, nous avons deux types de foyers ruraux, et je retiens ici la division par le temps et les axes, chère à Marie-Christine Jaillet.

- Il y a ceux qui sont situés à une distance temps de 45 minutes d'une petite ville ou centre urbain,
- et il y a ceux qui sont au-delà de 45 minutes, dans la quatrième couronne, dans ce que l'on appelait dans le temps avec Bernard Kayser le rural profond.

Nos foyers n'ont pas du tout à faire face aux mêmes types de comportement, ni aux mêmes problèmes selon leur positionnement en distance-temps.

Dans les moins de 45 minutes, nous sommes confrontés à des populations qui ne s'impliquent plus dans une identité territoriale. Il s'agit de simples consommateurs de judo, de peinture sur soie, de chant choral, etc. Et cela en totale contradiction avec l'ambition de l'éducation populaire. L'image la plus terrible pour nous ? Une voiture qui s'arrête devant un foyer, une portière qui s'ouvre et de laquelle sort un enfant qui vient assister à sa séance de judo. La même voiture qui revient une heure et demi après, rouvre sa portière, récupère l'enfant, et repart... Pour avoir une chance de voir les parents et de nouer un dialogue avec eux on peut multiplier les invitations aux

assemblées générales, aux repas, etc. En général personne ne se déplacera. Cette tendance uniquement consumériste sape le moral de nos bénévoles, d'autant plus que ces comportements augmentent, tout comme l'exigence de loisirs, ou d'activités trop souvent calquées sur des modèles urbains.

Avons-nous affaire à des nouveaux ruraux contraints qui ne semblent pas toujours très heureux d'être là? On divorce beaucoup dans le périurbain! Il y a aussi le surendettement. Des ménages n'en peuvent plus, fatigués qu'ils sont par leurs nombreux déplacements. Excuse souvent avancée quand ils ne « peuvent » participer à nos réunions ou assemblées générales.



**Marie-Christine Jaillet : « Comment persuader l'élite circulante "hors-sol" qui raisonne et qui fonctionne à une autre échelle de s'investir localement ? Dans le rapport au politique, c'est la même chose. Les politiques sont aussi considérés de plus en plus comme des prestataires de services, soumis aussi à des modes d'évaluation très très loin de ce que l'on appelle "la question citoyenne". Il y a ici un vrai problème. »**

Passons aux « plus de 45 minutes » où commence le rural isolé. Là, nos foyers ruraux sont véritablement en prise à deux types de population qui ne se comprennent plus. Il y existe une véritable barrière, de vocabulaire, d'attentes, de façon de voir les choses.

→ **D'un côté, les isolés**, les captifs, sans vie sociale et proches de l'exclusion, impossible à mobiliser, mais qui, sur certains sites, deviennent assez nombreux pour porter leurs revendications. Ils demandent des aides ou des soutiens qui apparaissent réellement hors du schéma mental des populations locales et des maires ruraux qui les représentent. Nous constatons sur ces territoires des « frottements sociaux » et c'est presque un euphémisme de le dire !

↳ **D'un autre côté, les ruraux de souche**, qui ne ressemblent plus beaucoup à l'image du paysan d'autrefois. Leur style de vie est tout à fait comparable à celui des citadins, même s'ils ont gardé parfois des traditions de solidarité et d'entraide. Nous ne sommes plus nécessairement dans du rural profond en quête d'une confiance perdue. Ces renaissances d'optimisme et de dynamisme proviennent davantage des populations locales, satisfaites de leur nouvelle façon de vivre, que des populations du déversement urbain qui se retrouvent, pour certains d'entre eux, assez vite dans des situations financières précaires, et sans attache territoriale choisie.

Aujourd'hui, comment, dans ce tableau à double entrée rapidement brossé, renouer un petit peu de dialogue? Comment retrouver des projets communs? Comment retisser du lien social? Je trouve la description alvéolaire de Marie-Christine Jaillet – concernant l'habitat – assez révélatrice des mentalités et des cultures locales. Nous sommes un peu, au final, dans un pays qui ne se parle pas et qui n'est plus, par certains côtés, citoyen. Et je crois que les politiques ont ici une interrogation forte à avoir. Pour qu'il y ait vraiment un projet de territoire, il faut d'abord des solidarités et l'existence d'un dialogue. On ne peut accepter que certaines populations oubliées et comme invisibles deviennent l'expression d'une nouvelle fracture sociale disséminée dans le rural et de ce fait non prise en compte.



**Marie-Christine Jaillet:** *« Qu'est-ce que ça veut dire aujourd'hui "faire société"? Comment la solidarité peut se construire sur autre chose que sur de la solidarité mécanique, qui va de soi, entre gens qui se reconnaissent comme identiques? Comment comprendre intégrer la figure le l'autre? C'est un chantier compliqué, difficile mais sur lequel il faut à la fois que les associations, les élus, et nous citoyens de base puissions avancer. »*



## Politique de la ville, périurbain et développement économique

Par Hervé Rodes,

chef de projet intercommunal du contrat de ville de l'agglomération agenaise

**Malgré nos inquiétudes sur le devenir de la politique de la ville, je souhaite témoigner d'une réflexion, d'une démarche, d'un travail que nous essayons de mener en amont dans le domaine du développement économique. Au-delà des ZUP, ZUS, ZRU ou ZFU<sup>(6)</sup>, la politique de la ville s'intéresse en général assez peu à l'économique... Il nous a semblé important de l'intégrer à notre démarche.**

---

Pour illustrer mon propos, voici deux exemples concrets, deux constats qui illustrent la nécessité d'associer des domaines relativement éloignés :

- ↪ Lors de la construction de la centrale nucléaire de Golfech pas très loin d'Agen, le contrat comportait une clause favorisant l'emploi de personnes de l'agglomération agenaise. En fait, leurs besoins, des ouvriers qualifiés, n'ont pu être satisfaits localement. Il a fallu faire venir d'ailleurs des ouvriers correspondant à ces profils.
- ↪ Le conseil général du Lot-et-Garonne a fait une campagne de communication, notamment à Paris, autour du thème : « *Vous avez quinze jours pour quitter Paris* ». Ce battage médiatique s'appuyait sur une analyse relative à l'âge des gérants des toutes petites ou moyennes entreprises lesquels, âgés de 55 à 60 ans, avouaient ne pas avoir de repreneur.

(6) ...Et puis ZUT ! Reportez-vous sur [www.aquitaine-pqa.fr](http://www.aquitaine-pqa.fr) - Rubrique « Lexique des sigles »

A partir de là comment pouvions-nous situer la politique de la ville sur les terrains de l'économique et de l'insertion ? Ce positionnement nous amenait à une prise en compte des habitants des quartiers prioritaires mais aussi au-delà et parfois hors de la géographie du contrat de ville.

Notre première approche, ou plutôt la réflexion que nous avons essayé d'initier entre partenaires, est la recherche de passerelles entre des commissions de la communauté d'agglomération qui parfois ont du mal à se rencontrer, à savoir : la commission « économique » et la commission « politique de la ville ». Même si à ce stade nous avons perçu deux cultures vraiment différentes, nous avons souhaité élargir notre partenariat avec les élus du PLIE (Plan local d'insertion et pour l'emploi) et ceux de la Mission Locale.

A ce jour nous essayons de rapprocher, de mettre en cohérence les valeurs de cultures différentes, de nous situer dans une démarche prospective, en complémentarité des responsabilités et des compétences du conseil général.

Notre rôle ? Travailler peut-être davantage sur l'échelle d'âge des salariés, analyser quelles sont les qualifications préalables à mettre en place pour rendre des gens employables à un temps T+1 ou +2, s'appuyer sur la formation permanente, résoudre, quand cela est possible, les freins à l'emploi...

C'est aussi peut-être tenter de changer – mais là aussi nous avons besoin d'une volonté politique forte – certaines mentalités, en valorisant des discours plutôt que d'autres, faire passer l'idée que la richesse se crée aussi en investissant sur les salariés, en renforçant leur niveau de formation, de salaire et de vie. C'est pourquoi, il faudra du temps et du courage !



**Marie-Christine Jaillet : « Je souscris parfaitement à vos propos, et je tenais à vous souhaitez, moi aussi, beaucoup de courage, parce que la politique de la ville a pendant très longtemps été conçue comme une politique d'action sociale, marginalisant la question première du rapport à l'emploi et à l'économie. »**

## **Comment (re)faire du logement de qualité en centre-ville ?**

par Marie-Céline Cazauba,

Direction de l'aménagement et du renouvellement urbain  
de la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

**L'étalement urbain est pour nous une réalité, tant l'agglomération de Pau est à la fois attractive et très poreuse. Entre les deux derniers recensements, 36 000 habitants sont arrivés pendant que 35 000 en sont partis. Ces derniers se sont, pour un tiers, installés dans la proximité immédiate de l'agglomération. Cet « exode urbain », titre de certains documents locaux, ne nuit pas cependant au développement économique de l'agglomération, premier pôle d'emploi du pays du Grand Pau.**

---

Grâce au développement de nouvelles infrastructures routières, des zones, comme la plaine de Nay, sont rentrées d'un coup entre deux recensements dans l'aire urbaine. Il ne faut aujourd'hui pas plus de 25 minutes pour relier, en voiture, Nay et le centre de Pau.

Le bilan de l'habitat laisse, de son côté, apparaître sur l'agglomération, un tissu ancien en vraie difficulté avec un cœur d'agglomération qui se vide. Si ce phénomène est présent dans d'autres agglomérations françaises, certaines d'entre elles ont réussi à renverser cette tendance, alors qu'ici, Pau, Billère, Jurançon ont perdu, et continuent à perdre des habitants. Dans le centre-ville de Pau, un logement sur quatre est désormais vacant...



Ainsi, la mise en route du programme local de l'habitat conduit par la communauté d'agglomération a suscité de nombreuses questions. J'en retiens quatre :

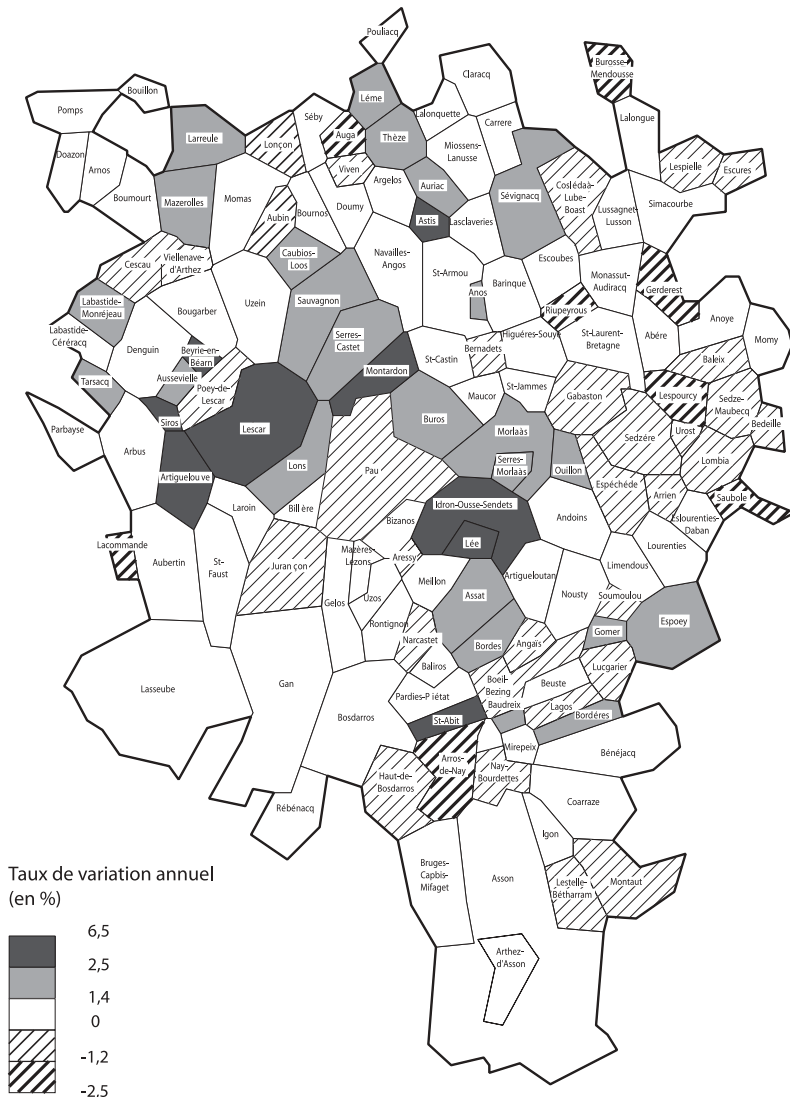
Comment structurer le développement urbain d'une agglomération ? Comment articuler celui-ci avec le pays auquel l'agglomération appartient ? Existe-t-il une alternative pour redonner l'envie aux gens de vivre en ville ? Enfin, quelle politique de l'habitat l'agglomération peut-elle proposer aux communes qui la composent ? Sachant que ces dernières interviennent déjà en matière d'habitat, d'urbanisme, à travers notamment leurs PLU (qui pour partie sont en révision).

### **Le PLH a finalement été orienté autour de 4 grands axes :**

- > Orienter la production et accompagner la réhabilitation de logements sociaux. Au delà du strict rattrapage du déficit SRU, l'enjeu pour l'agglomération est d'introduire une diversité dans la production de logements entre les communes et entre les quartiers en s'appuyant notamment sur le logement social.

- > Produire de l'habitat économe. La première chose à faire serait, avant de dire qu'à l'échelle d'un pays « l'étalement urbain c'est très mauvais », de structurer le développement urbain à l'intérieur du périmètre communautaire sur des zones où le foncier est encore disponible et important. Aujourd'hui, quand un habitant arrive sur l'agglomération Pau-Pyrénées, il consomme 600 m<sup>2</sup>. La communauté d'agglomération compte des communes de 700 habitants avec le même genre de développement qu'une commune voisine d'une trentaine de kilomètres. La deuxième chose à faire serait de travailler sur les quartiers anciens, qui n'ont pas actuellement de réelle attractivité résidentielle.
- > Renforcer une offre de qualité en centre-ville. Les OPAH ont permis de remettre à niveau et de maintenir un parc de logements privés existant, mais ce n'est pas suffisant, ni pour attirer des ménages en ville, ni pour leur permettre de rester en ville. Problème : où trouver du foncier disponible dans le centre ? Tous les Palois ont en mémoire « l'opération Bosquet », type d'opération impossible à renouveler aujourd'hui, ni à Pau, ni à Billère, ni à Jurançon. Il n'y a plus de promotions neuves significatives sur les centres urbains. Nous sommes contraints à envisager un travail « dans la dentelle », pour mettre difficilement sur le marché une offre qualifiée en centre-ville. Mais le manque de foncier ou d'offres de logements n'explique pas seul le déficit d'attractivité du centre-ville. Celui-ci concentre suffisamment de nuisances (ne pas pouvoir se garer devant chez soi, vivre dans la pollution, subir le bruit, etc.) qui m'amènent à penser qu'habiter la ville est devenu, presque, un choix militant ! En conséquence, les réponses des collectivités doivent appréhender l'habitat comme composante d'un projet global.
- > Permettre à l'agglomération d'intervenir sur le foncier, objectif très soutenu par les communes qui sont en train de construire des projets de centralité. C'est valable pour les trois communes du cœur de l'agglomération mais ça l'est aussi pour les plus petites communes qui ne veulent pas être grignotées par les lotissements.

# Aire urbaine de Pau : taux de variation annuel de la population de 1990 à 1999



Source : INSEE-RGP 1999 et Agence d'Urbanisme Adour-Pyrénées (Bayonne)

L'action foncière, voilà le moyen principal autour duquel notre programme local de l'habitat s'organise. C'est peut-être la première action à proposer aux communes pour intervenir de façon significative sur les centres urbains, où, là plus qu'ailleurs, il est difficile de maîtriser le foncier, de créer une offre nouvelle de logement. Ces secteurs anciens sont chers, pas tant parce qu'ils sont prisés, mais parce qu'il est compliqué d'agir. Ces friches, déjà bâties, n'attirent pas les investisseurs privés.

Les collectivités sont ainsi poussées à prendre le relais, à investir fortement pour se rendre maîtres du foncier. Dans ces quartiers il s'agit de conjuguer dans un projet plusieurs dimensions : les déplacements, la qualité d'espace public, celle des services, etc. Si habiter le centre est un choix militant, que cela soit en quelque sorte récompensé !

Au final, c'est presque plus difficile de mener un projet de renouvellement urbain sur les centres, que sur les quartiers d'habitat social où le nombre de partenaires est réduit et la recomposition du parcellaire possible.



**Marie-Christine Jaillet : « Je partage beaucoup votre vision des choses. Pourquoi, dans des agglomérations très denses où en plein cœur de commune, on s'autorise encore à faire du lotissement à 600 m<sup>2</sup> ? Si ce modèle a une telle force un peu partout en France, c'est aussi parce qu'il assure du tri social. On est sûr de ce que ce modèle d'habitat produit socialement. Concernant votre réflexion sur les effets repoussants du centre ville, je connais à l'inverse d'autres agglomérations où habiter en ville est très prisé. »**



# **EVOLUTION ET RECOMPOSITION DES TERRITOIRES PERIURBAINS**

Conférence de Marie-Christine Jaillet

29 avril 2004 - Pau (UPPA)



*Je vais vous inviter à un voyage à travers le périurbain  
et je tenterai de vous montrer ce qui s'y passe.  
L'âge venant, je suis revenue à mes « premiers amours »  
de chercheuse: j'avais en effet travaillé sur le phénomène  
de la périurbanisation au début des années 80.  
Dans le laboratoire que je dirige à Toulouse,  
il y a à nouveau depuis trois ans, toute une série de travaux  
**sur la question de la périurbanisation.***

*Cela autorise un peu de profondeur historique.  
Certes, c'est une échelle temporelle que les historiens considèreraient  
comme très courte, mais pour nous qui travaillons sur les processus  
de transformation de la ville contemporaine, c'est une temporalité  
déjà presque longue que de disposer d'un recul sur presque 30 ans.*

*Je vais donc pouvoir indiquer des évolutions entre  
ce qu'on a pu dire au début des années 80 sur la périurbanisation  
et ce qu'on peut en dire aujourd'hui.*

**Compte-rendu de la conférence**  
de Marie-Christine Jaillet,  
directrice du Cirus – Cieu, Université de Toulouse Le Mirail

*> Tout d'abord, en introduction, il faut prendre en considération le fait que mon propos s'appuie sur des enquêtes conduites dans la région toulousaine. Certaines des caractéristiques de cette agglomération ne sont pas partagées par d'autres villes, y compris des villes de même taille. La question de la périurbanisation peut donc se poser en des termes différents dans d'autres types de ville, en raison de la taille de ces villes, mais aussi de leur substrat socio-économique. Je mesure donc bien qu'il peut y avoir un effet de contexte dans mon discours.*

*> L'intérêt de travailler sur Toulouse, c'est que cette ville est sans doute un bon laboratoire des transformations qui affectent les villes contemporaines, ou ce qu'on appelle les villes « post-modernes ». Elle a une pertinence particulière au regard d'un certain nombre de questions qui se posent aujourd'hui.*

## 1. Les deux acceptions de la question de la périurbanisation

Il fut un temps, pas très lointain, dans les années 1960, où, les géographes s'intéressaient déjà au processus de périurbanisation. Simplement le mot périurbain n'était pas de mise, on parlait alors de « rapports ville-campagne ». Il y avait deux entités à l'identité assurée, la ville et la campagne, et entre les deux un « *front* » d'urbanisation. Ce terme, emprunté au vocabulaire guerrier, est en soi, intéressant. Un certain nombre de chercheurs observaient comment le « *front d'urbanisation* » avançait, gagnait sur des campagnes, en quelque sorte « vaincues » par une ville conquérante. Les géographes ont fourni en France toute une série de thèses sur les rapports ville-campagne à Toulouse, à Nice, à Montpellier et ailleurs...

---

Au début des années 1980, dans le champ de la recherche, apparaît une nouvelle thématique qui est celle de la périurbanisation. On n'est plus sur le discours de la frontière, du front, de la rupture entre ville et campagne. On est dans l'idée qu'il y a un tissu « rurbain » dit-on à l'époque, mixte, composite. On parle aussi de « naturbanisation » pour signifier le caractère métissé de ces espaces. On n'est plus dans une logique d'affrontement, mais dans une logique de métissage. Il y a donc un changement qui n'est pas seulement de termes, mais sans doute aussi dans la nature des processus qui s'opèrent.



Quand on parle de périurbanisation, de quoi parle-t-on? En fait, il y a deux acceptions à la question de la périurbanisation :

- ↳ soit la considérer comme un processus générique qui a toujours existé, constitutif de l'évolution des villes,
- ↳ soit considérer que c'est une phase spécifique, historiquement datée, du développement de l'urbanisation.

### **Un processus générique**

La ville évolue par deux mécanismes :

- ↳ d'une part, un mécanisme de croissance, en gagnant sur de nouveaux territoires – on est bien ici dans un processus de périurbanisation, de développement de l'urbanisation à la périphérie, c'est-à-dire d'extension de la ville,
- ↳ d'autre part, un processus de transformation de la ville par renouvellement de la ville sur elle-même (à partir du mécanisme de démolition-reconstruction).

En considérant la périurbanisation comme un processus générique, on est amené à faire l'historique des phases de croissance de la périurbanisation. Si l'on reste grossièrement sur le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles, on voit bien que ce qu'on appelle aujourd'hui les « faubourgs » correspondent à une phase d'extension du noyau dense

vers la périphérie par la conquête de nouveaux espaces. De la même manière il y a eu dans les années 1950-1960 une autre phase de croissance périurbaine, ou de croissance urbaine aux périphéries, qui a donné lieu au développement des ZUP.

Aujourd'hui, quand on parle de périurbanisation, ce ne sont pas ces espaces-là que l'on désigne. Ces phases successives de « périurbanisation » ont donné lieu à des tissus urbains incorporés à ce qu'on appelle la ville dense. La ville a donc eu la capacité d'amalgamer à ses tissus plus anciens ces espaces nouvellement urbanisés, sans que ces phases de périurbanisation viennent bouleverser sa composition ou son unicité.

En revanche, ce qui caractérise ce qu'on appelle aujourd'hui la périurbanisation c'est justement cette rupture, c'est-à-dire une phase de développement de l'urbanisation qui vient remettre en cause l'unicité de la ville, qui vient la décomposer. On n'est plus dans une logique d'incorporation comme on a pu l'être dans les phases précédentes de périurbanisation.

### Une phase spécifique

La deuxième manière d'aborder la question de la périurbanisation est de la considérer comme une phase spécifique du développement urbain caractérisée par une morphologie particulière. Elle a donné lieu, à partir du milieu des années 1970, sous l'effet d'une politique du logement qui a favorisé, avec la réforme du financement du logement de 1977, l'accession à la propriété d'un pavillon, à la constitution, de plus en plus loin de la ville dense, de nouveaux tissus gagnés sur l'espace rural ou imbriqués à celui-ci où se sont massivement construites des maisons individuelles.

L'espace périurbain ne se réduit pas pour moi à ce que l'INSEE appelle « l'espace périurbain ». L'INSEE a organisé une division des territoires entre un « pôle urbain » et une « couronne périurbaine ». Un « pôle urbain » c'est, pour la plupart des agglomérations, une zone agglomérée qui amalgame généralement une ville-centre et des banlieues pavillonnaires, c'est-à-dire la périurbanisation des années 1970-1980. Il y a donc pour l'INSEE des pôles urbains « entourés » d'une couronne périurbaine.

Si l'on regarde de quoi est constitué cet espace périurbain, on observe d'abord un effet d'étalement discontinu, une sorte de « nappe pavillonnaire », qui incorpore des noyaux villa-geois. C'est également un espace parcouru de voies de communication. Mais ces tissus intègrent de plus en plus des services, des équipe-ments, des zones d'activités économiques, sous forme de zones indus-trielles classiques, mais aussi dans des formes nouvelles de type « parcs technologiques ». Dans un certain nombre de communes très ancien-nement périurbanisées, celles qui l'ont été au début des années 1980, le parc immobilier se diversifie et se densifie avec la construction d'un certain nombre d'immeubles.

Cette phase de périurbanisation a deux caractéristiques par rapport aux précédentes :

- **1<sup>ère</sup> caractéristique** : elle a contribué bien plus que les autres à dila-ter l'espace urbain et à effacer la frontière entre le rural et l'urbain : il est de plus en plus difficile de dessiner une frontière et l'on est par-fois à des distances très importantes de la ville-centre. En ce qui concerne l'aire urbaine toulousaine par exemple, on se trouve à 50-60 km de son « centre », c'est-à-dire de la ville de Toulouse. Cette urba-nisation a constitué des macropodes urbains capables de franchir tou-tes les limites administratives communales, mais également dépar-tementales. L'aire urbaine toulousaine déborde de la Haute-Garonne, sur le Tarn-et-Garonne, l'Aude et l'Ariège. Ce qui a favo-risé cette dilatation c'est le fait que cette phase de périurbanisation repose sur un phénomène social majeur, à savoir la faculté donnée à chacun de se déplacer individuellement, c'est-à-dire « automobi-lement ». Cette périurbanisation est intimement liée à cette compé-tence de mobilité acquise par chacun ;
- **2<sup>de</sup> caractéristique** : à la différence des phases antérieures de périur-banisation qui ont été incorporées à la ville, on est ici sur un mou-vement pour partie centrifuge. Cette périurbanisation ne vient pas for-cément s'incorporer, s'amalgamer à la ville. Elle s'inscrit dans des logiques d'autonomisation des territoires qu'elle affecte.

## 2. De la dépendance à l'autonomie fonctionnelle, voire politique

Entre le début des années 1980 et aujourd'hui, on voit bien, en termes d'évolution, le passage d'un modèle centre-périphérie à une tendance à l'autonomisation des territoires périurbains. Dans les années 1980, les espaces périurbains étaient appréciés comme des espaces adjacents à la ville, sous contrôle d'une ville-centre qui gardait en son sein la totalité des services, des équipements et de l'emploi. Ils étaient décrits comme dépendants du centre. On était alors dans un schéma classique de type « centre-périphérie » : espaces périurbains avaient besoin de la ville-centre. On habitait en zone périurbaine, mais on travaillait généralement dans la ville-centre, et pour l'ensemble des autres activités, on était quasiment obligé d'aller dans la ville-centre qui, en son sein, regroupait la totalité des services, des équipements, des loisirs, etc.

---

Aujourd'hui, on est dans une logique tout à fait différente qui est celle de l'autonomisation. Néanmoins, le regard que porte aujourd'hui un certain nombre de techniciens, urbanistes ou architectes sur ces espaces n'a pas vraiment changé. Dans les années 1980, ces espaces étaient considérés comme des tissus sans spécificité, désignés parfois par des termes virulents comme celui de « cité-dortoir ». Ils n'étaient pas de la ville, mais de la périurbanisation. Ils n'avaient pour seul attribut que la fonction résidentielle. Les urbanistes voulaient alors lutter contre le mitage de l'espace, rejetaient ce qui était pour eux de « l'anti-ville ».



Aujourd'hui, on ne peut que considérer qu'il s'agit d'espaces urbains à part entière. On peut déplorer que ce ne soit plus tout à fait de la ville dans le sens où ça ne répond plus à l'image qu'on a de la ville classique, dense, dessinée, mais c'est néanmoins de l'urbain qui s'y fabrique. C'est, à l'évidence, une nouvelle manière pour une grande partie des sociétés urbaines de s'inscrire dans l'espace. Les urbanistes ne s'en sont pas pour autant réconciliés avec le périurbain. Ils continuent à le disqualifier, et ce, malgré la naissance d'un vocable, celui de « ville émergente », qui est venu lui donner de la légitimité.

Malgré ce discours de requalification symbolique qui venait en quelque sorte dire : *« Là, il y a de la ville qui émerge, vous n'en voulez peut-être pas parce qu'elle n'a pas les attributs de la ville dont vous rêver, mais c'est de la ville ! »* Les urbanistes sont restés sur un discours critique dont on retrouve les termes dans la loi « Solidarité et Renouvellement Urbain ». La loi SRU a même ajouté de nouveaux éléments à l'argumentation portée par les urbanistes pour stigmatiser ces espaces et l'étalement urbain – ce dernier terme est d'ailleurs en lui-même tout à fait significatif. Lutter contre l'étalement

urbain est une manière de dire que ça n'est pas de la ville. La loi SRU, a contrario, prône le retour à une ville dense, compacte, et avance, pour justifier la lutte contre l'étalement urbain, toute une série d'arguments : il ne répondrait pas à la nécessité de la durabilité, on produirait donc là de l'urbain non durable ; il serait un mode d'urbanisation qui gaspillerait la ressource naturelle ; plus grave encore au regard des débats de cette décennie, ce sont des espaces qui feraient courir à la société urbaine un risque majeur de désolidarisation, le lien social serait ainsi mis en danger.

Le rapport à ces espaces reste ambigu et ne les reconnaît pas pour ce qu'ils sont : une manière de faire de l'urbain adapté à des conduites sociales, à des comportements, à des aspirations. D'autant que ces espaces urbains ne sont plus sous dépendance de la ville-centre. Ils ont acquis des qualités et des aménités qui rendent leurs habitants de moins en moins dépendants d'un recours obligé à la ville-centre. Ils sont venus décomposer la centralité traditionnelle.

Si l'on regarde comment vivent aujourd'hui les périurbains, ils peuvent, dans une agglomération comme Toulouse, satisfaire la totalité de leurs besoins et envies sans jamais aller à Toulouse, sinon s'y promener. La ville devient une destination touristique, les citadins vont se promener à la campagne et les périurbains vont se promener en ville!... On va aussi en ville pour des équipements qui n'existent que là. A Toulouse, c'est par exemple pour écouter de l'opéra. En revanche, faire ses courses ne nécessite plus d'aller en ville, il y a des grandes surfaces, des galeries commerciales en périphérie. Ces centralités secondaires commerciales incorporent aujourd'hui de nouvelles fonctions, ludiques, de loisirs, qui dispensent d'aller en ville. L'acquisition par le périurbain d'une autonomie fonctionnelle débouche, dans un certain nombre d'agglomérations, sur la recherche d'une autonomie politique.

Ainsi, l'agglomération toulousaine est-elle constituée de trois communautés d'agglomérations, une première focalisée sur le centre et la première couronne, puis deux autres correspondant à deux secteurs de la périphérie. Cette situation ne s'explique pas simplement par des logiques de coalition politique entre communes « de

gauche » contre « Toulouse ». Elle répond aussi à des logiques fonctionnelles : un habitant du secteur sud-est de l'agglomération organisé au sein du Sicoval, peut y travailler et y vivre sans jamais avoir besoin d'aller à Toulouse, sauf s'il est un adolescent pour qui il est important d'aller déambuler dans les artères centrales de la ville.

La figure de l'autonomie est probablement une figure outrée, mais, a minima, on est moins dans une logique de dépendance que dans une logique de complémentarité. Cela revient à dire que la ville-centre ne peut plus regarder « de haut » et de manière condescendante ses périphéries. Elle doit coopérer avec elles, dans la mesure où celles-ci disposent désormais de capacités d'accueil de l'économie et offrent des services et des équipements.

### 3. Quelle est la fonctionnalité sociale de ces espaces ?

Si ces espaces périurbains se développent depuis les années 1980, quelle est leur fonctionnalité, à quoi servent-ils ? Ont-ils un rôle, une fonction sociale particulière dans le système urbain ? La thèse que je vais défendre ici peut évidemment être discutée ou contestée : en effet, je pense que ces espaces ont une fonction, opératoire depuis 30 ans, celle d'accueillir les couches moyennes. Pour mieux l'appréhender, il convient de replacer le périurbain dans ce que l'on appelle avec Jacques Donzelot « *la ville à 3 vitesses* ».

Sommairement, les couches sociales se disposent dans la ville de trois manières :

- ↪ dans les centres et cœurs des aires urbaines pour les nouvelles élites de l'économie postindustrielle, selon un processus de « gentrification » qui s'est renouvelé dans son contenu social (il ne s'agit plus des couches traditionnelles de la bourgeoisie) ;
- ↪ dans les grands ensembles HLM qui sont l'objet de la politique de la ville pour les plus pauvres, les plus fragiles et/ou les émigrés, selon un processus de « relégation » ;
- ↪ dans les espaces périurbains pour les classes moyennes dans leur diversité.

Cette logique de tri est à l'œuvre dans la plupart des agglomérations françaises, quelle que soit leur taille, même si, réinterprétée à l'aube de l'histoire de chaque ville, elle ne s'y exprime pas tout à fait de la même manière.

L'espace périurbain exclut les extrêmes. Ils sont des espaces dans lesquels il n'y a pas les « très riches », où il n'y a pas non plus les « très pauvres », pas davantage les familles nombreuses, pas plus que les familles monoparentales. Sur le plan démographique, ces espaces accueillent des ménages appartenant aux couches intermédiaires, plutôt en activité, plutôt bi-actifs, vivant en famille avec des enfants d'âge scolaire, et qui, dans ces espaces, réalisent une accession à la propriété généralement en maison individuelle.

Néanmoins, l'installation de ces catégories sociales dans ces espaces périurbains est aujourd'hui de moins en moins définitive en raison des évolutions de la société : d'une part il y a aujourd'hui nécessité d'une plus grande mobilité pour des raisons d'adaptation à la recomposition de l'économie, et d'autre part les individus sont désormais inscrits dans des parcours de vie de plus en plus séquencés et de moins en moins linéaires, du fait de la multiplication des divorces, des séparations et des recompositions familiales.

Cette vision diffère donc de celle que l'on avait des espaces périurbains dans les années 1980. Ils semblaient alors être le lieu d'enracinement des classes moyennes. Elles y réalisaient leur accession à la propriété et y restaient « jusqu'à leur mort ». La situation a évolué, les espaces périurbains se sont complexifiés. Ils sont, pour un certain nombre de familles, un lieu d'aboutissement, mais ils sont aussi et de plus en plus un lieu de passage, où elles viennent vivre un moment de leur cycle de vie et dont elles peuvent partir, revenant vers la ville-centre ou s'en éloignant plus encore. Il y a également des mobilités intra-périurbaines. Le modèle de la famille qui quitte un logement locatif en collectif de la ville-centre, et qui arrive dans une commune périurbaine pour s'installer dans sa maison jusqu'à la fin de ses jours, certes n'a pas totalement disparu, mais il fait place à d'autres types de parcours, à des logiques d'aller et retour, de va-et-vient, y compris à l'intérieur des espaces périurbains.

Si, à une certaine échelle d'observation, on peut considérer que le périurbain est effectivement l'espace des couches moyennes, néanmoins il n'est pas un « espace plan » socialement homogène.

## Un espace mosaïque

D'abord, les couches intermédiaires sont un conglomérat de catégories aux statuts et positions professionnelles extrêmement diversifiés. C'est pour cette raison que, plus que d'espace périurbain, il faudrait parler d'espaces périurbains au pluriel, d'espace mosaïque... c'est-à-dire d'un espace où les différentes strates des couches moyennes, selon leur niveau de ressources et de revenus, leurs capacités contributives, trouvent autant de niches, autant d'alvéoles où s'installer. Ce processus d'appariement électif participe à ce que l'on appelle communément la fragmentation de la ville. On n'est pas dans un espace unifié qui serait homogène, mais dans un espace fragmenté, extrêmement composite fait d'une juxtaposition d'alvéoles, de « clubs ».

La division sociale des espaces périurbains s'organise selon plusieurs logiques :

- ↪ **une première** liée à la qualification des différents bassins d'emplois de l'agglomération ;
- ↪ **une deuxième** répond au principe aréolaire des couronnes. Le peuplement de la troisième et de la quatrième couronne n'est pas celui des premières couronnes. On y trouvera plutôt les fractions inférieures des couches moyennes ;
- ↪ **une troisième** logique de disposition fait intervenir les axes. Le système des couronnes peut être perturbé par des logiques d'axes à grande vitesse. Quand il y a une autoroute, celle-ci vient faciliter l'accessibilité des espaces périurbains qui la bordent de part et d'autre. Elle permet de se déplacer plus vite. Ces axes rendent l'ensemble des espaces urbains, qu'ainsi ils innervent, plus attractifs ;
- ↪ **la dernière** logique qui opère est celle de « site ». Il y a, dans toute aire urbaine, des sites qui se caractérisent par une qualité paysagère, environnementale, indépendamment cette fois de leur localisation en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup>, ou 3<sup>e</sup> couronne. Cet attribut en fait généralement des lieux attractifs qui participent à leur qualification sociale. A l'inverse, là où il y a des nuisances, le foncier est moins cher, ce qui autorise l'installation des fractions inférieures des classes moyennes, ou encore des catégories ouvrières ou employées qui accèdent à la maison individuelle.



Il faut donc considérer cet espace périurbain comme une sorte de marqueterie sociale complexe, qui vient s'inscrire dans l'histoire et dans la géographie de chaque agglomération.

### **Pourquoi les classes moyennes vont-elles s'installer dans les espaces périurbains ?**

Tout d'abord, est-ce qu'habiter l'espace périurbain, pour elles, est un choix ? Ces classes moyennes ont-elles d'autres alternatives crédibles, ou bien y a-t-il un effet de contrainte ? En d'autres termes, avaient-elles vraiment la possibilité de « rester en ville » ?

On peut dire qu'aujourd'hui le renchérissement du coût de l'immobilier dans les villes-centres rend l'accession à un habitat adapté à la vie familiale de plus en plus sélective. Dans un certain nombre d'agglomérations, une famille appartenant aux classes moyennes, ne disposant pas d'un capital élevé, qui souhaite acquérir un espace plus grand et commode d'usage pour permettre à sa famille d'y vivre dans de bonnes conditions, ne trouve pas en ville

le logement répondant à ces critères. Le marché immobilier tel qu'il fonctionne pousse les classes moyennes vers la périphérie, dès lors que celles-ci ne renoncent pas à disposer d'une surface adaptée à la taille de sa famille. Il y a donc, dans l'installation des classes moyennes en périurbain, un effet de contrainte.

Pour autant, celle-ci n'est pas simplement une installation par défaut, elle participe aussi d'un choix assumé par les classes moyennes, le choix d'un environnement plus calme, plus naturel. C'est aussi le refus de la densité urbaine et de ce qu'elle produit : non seulement les difficultés de circulation et de stationnement, le bruit, mais aussi la promiscuité sociale, ou des frottements sociaux qui dérangent. Enfin, la ville est souvent vécue comme le lieu de la concentration d'un certain nombre de risques. Qu'ils soient réels ou fantasmatiques, ils pèsent sur les choix et stratégies résidentielles. La ville, incommode, qui n'assure pas la tranquillité est rejetée. La tranquillité ne renvoie pas seulement à l'absence de désagréments sonores, elle est aussi sociale : elle se caractérise alors par le fait d'être entre personnes semblables, ayant les mêmes valeurs, les mêmes codes.

Les classes moyennes mobilisent un discours plutôt négatif sur la ville et valorisent les mérites du périurbain, sa paisibilité, les « vertus » mythifiées du village.

### **Habiter une maison individuelle, un rêve ? La réponse est là aussi plus complexe**

Depuis les années 1970, les Français sont censés avoir pour idéal d'habitat la maison individuelle. Celle-ci serait ancrée dans leur inconscient parce qu'à un ou deux paliers générationnels ils sont d'extraction rurale. Est-ce vrai ou est-ce faux ? Difficile de trancher. On peut opposer à cette vision très idéologique, la vision plus prosaïque d'un marché de l'accession à la propriété qui, pour les familles, est d'abord constituée, dans la plupart des agglomérations, d'une offre pavillonnaire.

A partir du milieu des années 1970, se met en place une politique du logement qui va favoriser l'accession à la propriété. Valéry Giscard d'Estaing écrivait alors qu'il fallait « *répondre au besoin des Français, au souci légitime de se constituer un patrimoine,*

*l'élément premier du patrimoine étant la maison individuelle.* » Se mettent en place des mécanismes financiers et un appareil de production qui vont structurer le marché pavillonnaire. Peut-être que la maison individuelle constitue le rêve de chaque Français, mais un dispositif économique s'organise autour d'un produit, le pavillon, pour les familles à la recherche d'une accession à la propriété.

Si l'on écoute ce que disent les périurbains de la maison individuelle aujourd'hui, on fait le constat d'une vraie différence avec les discours des années 1980. Dans les années 1980, l'acquisition ou la construction d'une maison individuelle était fortement investie sur le plan symbolique et sur le plan social. Elle venait matérialiser la réussite sociale, l'exprimer et l'exposer au regard des autres et pour soi-même. Elle était, pour reprendre le terme de Pierre Bourdieu, un élément de distinction sociale : « *Je me distingue de la masse, j'ai une maison.* » Il y avait également une dimension patrimoniale très forte : la maison finirait par constituer un patrimoine transmissible aux enfants. Enfin, elle était supposée être le lieu d'enracinement d'une histoire familiale. Aujourd'hui, le discours est radicalement différent et ce, pour au moins deux raisons.

D'abord, plus l'accession à la propriété s'est développée et plus la maison individuelle s'est répandue, plus l'une et l'autre se sont banalisées, et donc, moins elles peuvent jouer une fonction de distinction. Plus on est dans des sociétés où un grand nombre de ménages possède une maison individuelle et y vit, plus celle-ci devient un attribut de la normalité sociale. Plus il y a banalisation, moins il y a attachement : autant les discours des années 1980 autour de la maison individuelle étaient de l'ordre de l'enchantement, du rêve, autant aujourd'hui les discours sont devenus prosaïques. La maison individuelle est un produit comme un autre, on peut la revendre, on peut aller acheter une autre maison, on est capable d'en apprécier les défauts. Ce n'est plus la belle maison qui permet de se distinguer. Elle est devenue banalement un produit immobilier commode et fonctionnel.

## 4. Qu'est-ce que les classes moyennes trouvent dans l'espace périurbain ?

A quelles logiques sociales répond ce mouvement de fuite ou cette hémorragie des classes moyennes vers la périphérie ? Le premier mérite des espaces périurbains est d'assurer un tri social. Ce dernier s'opère à deux échelles :

- ↪ d'abord à l'échelle du périurbain dans son ensemble : la fonction du périurbain est de filtrer les ménages incapables d'accéder à la propriété, c'est-à-dire tous les ménages dont les revenus ne leur permettent pas d'envisager d'accéder à la propriété, ceux dont les revenus sont trop faibles ou incertains ou ceux qui ne peuvent pas supporter l'effort de l'accession à la propriété. Ces catégories sociales sont en quelque sorte tenues à distance du périurbain. Les classes moyennes ont l'assurance de ne pas les y trouver. Les entretiens avec les périurbains attestent la force de cette conviction partagée « d'être entre-soi » ;
- ↪ ensuite, à l'échelle même des espaces périurbains, selon une logique qui s'apparente à celle de « clubs », principalement en fonction des revenus. Cette logique alvéolaire des clubs est organisée par les politiques locales de planification et d'urbanisme. Un maire sait parfaitement jouer hier du POS, demain du PLU pour fabriquer le peuplement social de sa commune, de manière tout aussi efficace que ne le font les « *Gated Communities* » aux Etats-Unis. Il n'y a pas besoin de « *Gated Communities* » en France. Un POS et un « bon » COS suffisent. Mais que l'on ne jette pas pour autant l'opprobre sur les maires, car ils se font les hérauts d'une demande sociale étayée par les stratégies des classes moyennes.

A l'échelle du périurbain, cette logique de clubs permet une endogamie sociale des classes moyennes par strate. Elle peut jouer à différentes échelles, entre communes, mais également à l'intérieur d'une même commune : entre le lotissement sur les coteaux avec des lots de 2 000 m<sup>2</sup> et celui dans la plaine à 400 m<sup>2</sup>, il n'y a pas qu'une différence d'altitude.

Lorsque la règle implicite qui régit l'entrée dans le « club » est transgressée, par exemple par une politique volontariste d'un maire en matière de logement social, cette transgression déclenche de vives réactions qui, par voie de pétitions, associations, refusent ce qui est vécu comme l'intrusion de « l'autre » dans l'espace de l'entre-soi. Il ne s'agit pas, là, de porter un jugement sur de tels comportements, mais bien plutôt d'en comprendre le ressort.

Le deuxième mérite des espaces périurbains est qu'ils sont plus adaptés à l'exercice de l'autonomie et du libre choix.

Probablement que, plus que d'autres, ils permettent aux individus d'être maîtres de leur distance aux autres, dans un temps où se développe l'individuation qui se traduit, entre autres, par une revendication d'autonomie et la volonté de s'affranchir de toutes les contraintes pour ne vivre qu'à partir de son projet, ses désirs, ses envies.

De ce point de vue, la maison individuelle est un espace de vie qui permet à chaque membre du groupe familial d'organiser plus librement son autonomie à l'intérieur du logement. A chacun son coin, son espace. A l'extérieur, le jardin aussi permet de tenir l'autre à distance. Pour ce qui est du rapport au voisinage, il assume une sorte de fonction de « glacis » autorisant « *de voir ou de ne pas voir le voisin* ». Tandis que dans l'immeuble, il est plus difficile d'échapper au contact obligé avec le voisin sur le palier ou dans l'ascenseur, même si ce contact se réduit à une formule de politesse. Pour autant les « pavillonnaires » ne sont pas des êtres associaux. Ils veulent seulement choisir leurs relations et le moment.

De la même manière, lorsque l'on regarde comment s'organisent les modes de vie à l'échelle de l'agglomération, dans les circulations, dans les diverses activités du quotidien, « *acheter* », « *se soigner* », « *se divertir* », on observe que ce sont des modes de vie qui s'organisent à partir du principe de l'autonomie. L'espace environnant, celui de l'agglomération ou de l'aire urbaine offre des opportunités que chacun peut saisir librement, tissant ses réseaux, ses parcours, selon la satisfaction de ses propres désirs. Il n'y a pas d'obligation à acheter son pain dans le village où l'on habite. On peut décider d'aller dans le village voisin parce que le pain y est meilleur. Ce sont donc des modes de vie qui s'organisent « à la carte », à des échelles territoriales qui transcendent les limites administratives, modifiant la nature du rapport au territoire.

A y regarder de plus près, la recomposition territoriale des modes de vie obéit à trois logiques :

- ▮ **une logique de repolarisation.** Les ménages essaient alors de jouer d'un principe de proximité dans l'usage des équipements et des services, mais sur la base d'une appréciation de la proximité qui ne privilégie plus la distance géographique, mais le temps mis à se déplacer ;
- ▮ **une logique de « cabotage »** tout au long d'un axe qui relie lieu de travail et lieu de résidence et permet d'utiliser les opportunités de services et d'équipements qui s'y trouvent localisées ;
- ▮ **une logique de dilatation de l'espace,** à des échelles qui peuvent être diverses : l'aire urbaine, la France, l'Europe, voire le monde. Ainsi, observe-t-on des ménages qui au fur et à mesure de leur histoire de vie capitalisent par strates successives les lieux et les opportunités dont ils ont fait usage précédemment. Confrontés aux nouvelles opportunités du lieu où ils vivent, ils ne gardent des phases précédentes que ce qui constitue encore pour eux la meilleure opportunité. Ces modes de vie peuvent être considérés, au regard de leur environnement immédiat, comme étant « hors sol ». En tout cas, le rapport au territoire n'est plus fondé sur la logique de l'ancrage dans la commune de résidence.

## **Ces modes de vie ont pour attribut indispensable une mobilité « automobile »**

Dans les espaces périurbains, il faut que cette mobilité soit assurée à chaque individu de la famille, les deux adultes du couple mais aussi les enfants. Les ménages n'en ont pas toujours les moyens financiers. Les temps de déplacement s'allongent et c'est eux qui semblent organiser un principe de cohérence dans des modes de vie éclatés qui parcourent les espaces de différentes manières. Le temps passé à se déplacer en voiture génère du stress et de la fatigue. Circuler oblige à développer des conduites stratégiques, à faire face aux aléas. En fonction du temps qu'il fait, des informations données à la radio sur l'état des routes et les encombrements, il faut changer de trajet, ruser avec les bouchons, contourner les ralentissements. Ces stratégies s'organisent au jour le jour et requièrent inventivité et ingéniosité. Mais si se déplacer prend plus de temps et nécessite des compétences, le bénéfice à s'éloigner de son lieu de travail pour aller vivre dans un environnement plus agréable est plus grand que la fatigue engendrée par ces déplacements. La mobilité est devenue un attribut nécessaire de ces modes de vie.

Se déplacer, être dans sa voiture n'est pas du temps perdu, soustrait à l'individu. C'est de plus en plus un temps qui a du sens, une épaisseur sociale. La voiture devient un lieu de décompression entre l'univers du travail et l'univers domestique. Un certain nombre d'adultes, par exemple mari et femme lorsqu'ils utilisent le même véhicule pour se rendre au travail, avouent que ce sont presque là leurs seuls moments d'intimité. Ils en profitent pour discuter avant de retrouver à la maison les enfants qui mobilisent alors toute leur attention et leur énergie. Ils tiennent donc à ce moment passé ensemble. Mais c'est également l'expérience que font nombre de parents avec un enfant, constatant que c'est souvent lorsqu'ils sont ensemble en voiture, et seuls, que se font les confidences. Le temps du déplacement quotidien peut également être le temps de hobbies personnels : écouter de la musique, une émission de radio devenue « fétiche », au point que certains, s'ils ont mis moins de temps que d'habitude, attendent dans la voiture ou font le tour du « pâté de maisons » pour en entendre la fin. D'autres apprennent une langue vivante...

Ces propos suscitent souvent dans l'auditoire de l'incrédulité et pourtant il faut en tenir compte. Car si l'on veut lutter contre l'étalement urbain, ce à quoi invite la loi SRU, encore faut-il avancer des arguments pertinents, susceptibles de convaincre les candidats au périurbain de revenir sur leur choix. Or, mettre seulement en avant le temps perdu dans ces navettes quotidiennes et la fatigue qu'elles engendrent, c'est rester sourd au fait que le temps consacré au déplacement est intégré comme un temps social à part entière qui participe pleinement de ce genre de vie. Il est tout aussi difficile de se placer sur le seul registre économique, tant les ménages ont tendance à sous-estimer le coût réel de ces déplacements, considérant de manière assez juste le coût de l'investissement initial (achat d'une ou de plusieurs voitures et d'engins « à deux roues » pour les adolescents), mais minimisant les coûts de fonctionnement.

Tout se passe comme s'il s'agissait d'un « prix à payer » pour accéder à un mode de vie dont ils espèrent tirer satisfaction. Autant les ménages sont capables de décrire avec une grande précision la charge financière que constitue la possession d'une maison, autant quand il s'agit de leurs moyens de locomotion, ils restent beaucoup plus évasifs. Quant aux ménages qui disposent de ressources plus limitées, ils cherchent eux aussi à se doter du potentiel de mobilité nécessaire aux déplacements de chacun, en achetant des véhicules d'occasion, en les bricolant et en minorant les assurances. Ils ont donc aussi des voitures, mais moins puissantes et moins sûres.

Certes, le propos que j'ai tenu décrit une sorte d'idéal type, qu'il faudrait maintenant avoir le temps de décliner pour les différentes strates sociales qui y aspirent : tous les périurbains ne disposent pas d'une maison individuelle identique, offrant les mêmes qualités de surface et de confort. On sait aussi que la dimension patrimoniale dans l'acquisition d'un pavillon joue encore fortement pour les familles d'ouvriers. Le jardin peut être de taille correcte ou si petit qu'il ne peut assurer sa fonction de mise à distance. De même, la capacité des ménages à profiter d'un usage « à la carte » varie selon leur potentiel de mobilité : un couple bi-actif de cadres supérieurs a un potentiel de mobilité infiniment plus élevé qu'une famille qui ne dispose que d'un salaire de cadre moyen, a fortiori lorsqu'il s'agit d'un salaire d'ouvrier ou d'employé.

Au final, après en avoir décrit quelques-unes des composantes, comment comprendre cet intérêt, cet « engouement » des classes moyennes pour le genre de vie périurbain ? A quoi répondent ce besoin de tri social, ce souci de l'entre-soi, cette exigence d'autonomie et ce désir de s'abstraire d'un certain nombre de contraintes ? Certes, ces aspirations n'appartiennent pas qu'aux périurbains, mais le périurbain paraît bien ou mieux satisfaire.

**Un genre de vie capable de satisfaire la demande de réassurance des classes moyennes.** Pourquoi éprouvent-elles ce besoin, alors qu'elles restent incluses dans l'économie et continuent à bénéficier des systèmes de protection sociale ?

On peut faire l'hypothèse d'une insécurisation des classes moyennes, insécurisation certes toute relative au regard de celles que subissent certains groupes sociaux confrontés à la précarité ou à l'absence du travail et qui disposent tout juste de revenus leur permettant de survivre. Néanmoins, on ne peut pas faire comme si les transformations qui ont affecté l'économie et le travail ces vingt dernières années avaient laissé indemnes les classes moyennes.

Comment donc ces transformations, qu'il s'agisse de la précarisation du travail, de l'évolution du statut de salarié, de l'affaiblissement des régimes de protection sociale, de la plus forte implication personnelle que nécessite tout exercice professionnel, des incertitudes quant au devenir de l'entreprise qui pèsent aujourd'hui sur tout salarié, ont-elles affecté les classes moyennes ?

Elles se traduisent probablement par un étirement des classes moyennes. Il est ici devenu nécessaire de rappeler que, dans les années 1970, les classes moyennes étaient appréciées comme classe sociale moins parce qu'elles occupaient une même fonction ou une même place dans la sphère du travail, que par le comportement commun qu'elle développaient dans la sphère de la « reproduction sociale » : même appétence pour la consommation de masse, intérêt partagé pour la gestion du cadre de vie. Elles étaient les seules catégories sociales à avoir un projet, un dessein pour la ville et à ambitionner d'assumer le pouvoir local. Exerçant une diversité de

métiers dans des positions « intermédiaires », elles avaient acquis une identité de classe dans la sphère de la reproduction sociale par les stratégies et comportements qu'elles y développaient.

Pour en revenir à l'étirement des classes moyennes sous l'effet des transformations de l'économie et du travail, tout se passe comme si une partie continuait à s'inscrire dans une trajectoire d'ascension sociale, connaissant une amélioration de son positionnement et de ses conditions de vie, pendant qu'une autre faisait l'expérience d'un déclasserement social, à sa propre échelle et à l'échelle de sa descendance. Le destin des classes moyennes fait débat. On identifie sommairement deux positions :

- **une première** défendue par Alain Touraine pour qui le processus de moyennisation n'a pas réellement subi de coup d'arrêt, même si les situations de précarisation et de paupérisation se sont accrues. Pour faire image, la société pourrait se décrire comme un œuf dont la base se serait légèrement élargie ;
- **une deuxième** position incarnée par Alain Lipietz qui pour sa part met en avant la métaphore de la société en sablier. Pour lui on assiste bien à un étirement des classes moyennes dont une partie continue à bénéficier des effets ascendants de la société en montgolfière, tandis qu'une autre a tendance à subir une disqualification. Pour certains auteurs, dont Jean-Noël Giraud, cet étirement va même jusqu'à l'annonce d'une disparition des classes moyennes, la société se « réduisant » alors à une opposition entre « nantis » et pauvres.

Quelle que soit la position que l'on adopte, on peut au moins s'entendre sur le fait que les classes moyennes sont probablement devenues des couches sociales de plus en plus incertaines quant à leur destin, leur place, leur identité. Elles sont prises entre l'espoir de rejoindre les « nantis » et la peur du déclasserement social. On peut penser que c'est au regard de cette incertitude et de ce risque qu'elles ont besoin de se réassurer.

Elles trouvent, pour partie, à le satisfaire dans un espace qu'elles contrôlent, où elles sont dans l'entre-soi et où elles peuvent maximiser leurs stratégies de reproduction sociale. Celles-ci passent également par un surinvestissement de la réussite scolaire qui les conduit à surveiller le niveau des établissements afin qu'ils rendent le meilleur service à leurs enfants. Bien réussir à l'école est une condition sine qua non pour disposer d'une place dans la société.

Pour cela, il faut tenir à distance de l'espace résidentiel, tout ce qui viendrait perturber la qualité de l'école, par exemple des populations dont la prise en charge scolaire viendrait faire baisser le niveau des prestations. Ce qui se joue en termes de stratégie sociale dans les espaces périurbains peut donc être compris comme la revendication par les classes moyennes d'un droit à se construire un univers à leur mesure et susceptible de les réassurer socialement.

## **5. Le périurbain est-il encore un terrain d'aventure politique pour les classes moyennes ?**

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, les classes moyennes trouvaient dans les communes périurbaines un terrain d'expression politique et d'affirmation de leur capacité de gestion. Elles y ont revendiqué puis occupé la scène politique. On pourrait parler de « banlieues roses » tout comme on a beaucoup parlé de « banlieues rouges » à propos des communes ouvrières gouvernées par le Parti Communiste qui venaient enserrer Paris.

---

Les élections municipales de 1977, puis celles de 1983 dans les communes périurbaines « pavillonnarisées » peuvent donner de la consistance à cette métaphore d'une « banlieue rose » : nombre d'entre elles, gérées jusque-là par des notables ruraux ou des agriculteurs ont, en effet, été conquises par ces nouvelles couches résidentielles qui se sont présentées sur des listes de gauche dominées par le Parti Socialiste. Investies d'abord dans des associations, en particulier de parents d'élèves autour de l'enjeu scolaire, elles finissaient par accéder au pouvoir municipal.

Les espaces périurbains ont donc servi à ces couches sociales de terrain d'aventure et d'expérimentation de leur capacité à gouverner le local pour y satisfaire leur appétence à l'exercice du pouvoir et y organiser un espace de vie conforme à leurs attentes.

## **Ce modèle de « l'aventurier » fonctionne-t-il toujours aujourd'hui ?**

D'abord le rapport au politique a changé. Ce changement se marque par un certain retrait du collectif, un repli sur soi. Celui-ci tient pour partie à la nécessité à laquelle sont confrontées les classes moyennes de mobiliser davantage d'énergie pour maintenir leur statut, leur niveau de vie face aux transformations de l'économie et aux risques de déqualification sociale.

D'autres éléments interviennent également dans ce changement, en particulier le fait que ces mêmes catégories sociales ont fait l'expérience d'un autre pouvoir qui, lui, n'a rien de local, en assumant la responsabilité du gouvernement du pays avec l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Enfin, il est probable qu'avec la mondialisation, la perspective de changer la société à partir du local s'est atténuée. Le local est moins paré de vertus et n'est plus perçu comme un « laboratoire d'expérimentation ». Les classes moyennes en ont une vision plus pragmatique. Elles s'y impliquent désormais pour y défendre leurs intérêts et un certain nombre d'avantages concrets.

La figure de l'« aventurier », pour reprendre l'expression de Catherine Bidou, est devenue moins pertinente. Certes, elle n'a pas totalement disparu, mais elle a évolué. Les fractions des classes moyennes qui continuent à s'investir dans le local le font désormais moins, en référence à un projet collectif, qu'à la nécessité de leur propre réalisation, dans un souci de « notabilisation » personnelle, pour avoir la possibilité de s'exprimer et de se distinguer dans un espace où il est plus facile de le faire que dans des zones plus denses où la compétition pour l'accès au pouvoir est plus forte. L'espace périurbain est donc resté un espace d'investissement pour certaines fractions des classes moyennes, mais sur d'autres ressorts, plus individuels.

### **A côté de cette figure renouvelée de l'aventurier, 2 autres figures :**

→ Une figure qui se caractérise par une distance au local, néanmoins non dépourvue de vigilance. Elle se caractérise par une forte capacité de mobilisation réactionnelle, du type NIMBY (Not in my back yard)

face à un élément qui vient perturber un environnement choisi, qu'il s'agisse d'une route, d'un équipement, d'un lotissement ou encore d'un petit groupe de logements HLM. Il n'y a ni investissement dans la vie locale et les associations, ni revendication du pouvoir local, simplement une manière d'être aux aguets et de se mettre en mouvement face à tout ce qui est considéré comme une menace.

→ **Une figure nouvelle, celle de l'abandon**, que l'on voit émerger aux franges des aires urbaines, en 4<sup>e</sup> couronne, au plus loin des villes-centres. Elle est le fait de ménages appartenant aux fractions inférieures des classes moyennes, ou de ménages ouvriers ou employés qui ont accédé à une maison individuelle dans le cadre des politiques d'accession sociale à la propriété. Pour trouver un terrain à un prix abordable, ils sont contraints de s'éloigner beaucoup et se retrouvent dans des espaces sans qualités, sans services, sans équipements, dans le même temps où ce sont les ménages qui disposent du plus faible potentiel de mobilité. Ils vivent une triple frustration : habiter une maison qui est loin de correspondre à leur rêve et de répondre à leurs attentes, trop petite, trop proche du voisinage ou au contraire totalement isolée ; avoir perdu, en quittant la ville, la proximité des services et équipements ; ne pas pouvoir profiter vraiment de « la ville à la carte » en raison d'une capacité à se déplacer particulièrement contrainte.

Pour autant, ils n'investissent pas le local. Au contraire, ils se tiennent à distance de la société locale, ne s'y impliquent pas, restent en retrait des associations. Ils attendent des élus qui répondent à l'ensemble de leurs frustrations. Comme ce n'est pas le cas, ils développent un sentiment exacerbé d'abandon par le politique. Ayant le sentiment d'être maltraités, ils adoptent une attitude de protestation et produisent un discours de disqualification du politique et des politiques qui trouvent à s'exprimer dans le vote Front National.

Jacques Lévy avait montré, à propos de la région Ile-de-France, que les plus forts taux réalisés par le Front National, contrairement à la représentation que l'on pouvait en avoir, étaient localisés dans un certain nombre de communes de quatrième couronne, et non pas dans les quartiers de la géographie prioritaire. Nous avons fait, pour notre part, le même type de constat à propos de la région toulousaine.



Vivant aux confins de la métropole, dans un environnement dépourvu de qualité dont ils se sentent captifs, ne parvenant pas à réaliser les promesses d'amélioration de leur cadre de vie que comportait leur changement de résidence, ils font, sinon l'expérience d'un déclassement social, du moins celle d'une stagnation accompagnée du sentiment d'être délaissés. A la différence des habitants des cités HLM, dont la situation suscite intérêt et mobilisation, ils n'ont pas de visibilité sociale et ils n'attirent ni compassion, ni aide. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'ils se sentent traités injustement, à ce qu'ils manifestent de manière tonitruante une somme de frustrations à bas bruit.

Cette dernière figure tend à prendre de la consistance au fur et à mesure que le renchérissement du coût du logement dans les parties les plus agglomérées des métropoles obligent de plus en plus de ménages à s'éloigner toujours plus.



**ANNUAIRE**





## **7 Un pays d'accueil touristique, c'est quoi ? C'est qui ?**

par la MOPA

**Les six conditions formelles  
pour être agréé  
Pays d'Accueil Touristique  
par la FRPAT <sup>(1)</sup>:**

1. Existence d'un groupement intercommunal ayant un territoire cohérent à vocation touristique affirmée.
2. Mise en œuvre par ce groupement d'un projet de développement pluriannuel de l'économie touristique locale. Cela peut être le programme « tourisme » de la charte de pays lorsqu'il prend bien en compte tous les volets de l'économie touristique.
3. Déclinaison annuelle du projet de développement.
4. Implication des acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.
5. Animation du projet par un assistant technique spécialisé tourisme.
6. Budget spécifique tourisme permettant de financer les actions décidées et impliquant les collectivités.

(1) Fédération régionale des PAT – Pays d'accueil touristique

# ANNUAIRE

## des Pays touristiques d'Aquitaine

### **24 PAYS DES BASTIDES**

#### **ADT du Pays des Bastides**

Maison du Grand Site B.P. 3 – 24540 Monpazier

Tél : 05 53 27 98 81 - Fax : 05 53 27 81 68

adt.paysdesbastides@perigord.tm.fr - www.pays-des-bastides.com

> **Animateur** : Patrice Bourgeix

### **24 VAL-DE-DRONNE**

#### **Association Initiative en Val-de-Dronne**

Maison de la Dronne, Moulin du Pont 24350 Montagnier

Tél : 05 53 91 69 93 - Fax : 05 53 91 69 93

init.valdedronne@perigord.tm.fr - www.valdedronne.com

> **Animatrice** : Laurence Desmoulin

### **24 ISLE-AUVEZERE**

#### **Syndicat mixte pour le développement du pays de l'Isle-Auvezère**

Mairie 24270 Lanouaille

Tél : 05 53 52 32 85 - Fax : 05 53 62 81 20

syndicat.isle.auvezere@wanadoo.fr

> **Animateur** : Thibaut Meublât



## **24** PARC NATUREL PÉRIGORD LIMOUSIN

### **Parc naturel régional**

Le Bourg 24300 Abjat sur Bandiat

Tél : 05 53 60 34 65 - Fax : 05 53 60 39 13

d.coudert@pnrpl.com - www.perigord.tm.fr (rubrique environnement)

> **Animatrice** : Delphine Coudert

## **24** PÉRIGORD NOIR

### **Association de développement Périgord Noir**

Place Marc Busson 24200 Sarlat

Tél : 05 53 31 56 01 - Fax : 05 53 31 56 34

perigord.noir@wanadoo.fr - www.pays-perigord-noir.com

> **Animateur** : François Vidilles

## **33** LIBOURNAIS

### **Pays Libournais**

73, route de Paris 33910 Denis de Pile

Tél : 05 57 55 00 70 - Fax : 05 57 55 00 79

pays.libournais@wanadoo.fr

> **Animatrice** : Caroline Busson

## **33** ENTRE-DEUX-MERS

### **Otem**

4, rue Issartier 33580 Monségur

Tél : 05 56 61 82 73 - Fax : 05 56 61 89 13

rplanton@entredouxmers.com - www.entredouxmers.com

> **Animateur** : Rémi Planton

## **33** HAUTE-GIRONDE

### **Syndicat mixte Pays de la Haute-Gironde**

Maison de Services au public - 32 rue des Maçons 33390 Blaye

Tél : 05 57 42 68 90 - Fax : 05 57 42 68 91

pays.haute.gironde@wanadoo.fr

> **Animatrice** : Lucie Brunet

## **40** LANDES-DE-GASCOGNE

### **Pays Landes-de-Gascogne**

Place de la Mairie - B.P. 1 – 40630 Sabres

Tél : 05 58 04 43 43 - Fax : 05 58 04 43 40

b.rouchaleou@pays-landesdegascogne.org

www.pays-landesdegascogne.org

> **Directeur** : Bernard Rouchaleou

## **47** VAL-DE-GARONNE

### **Communauté de communes Val-de-Garonne**

Maison du développement - B.P. 305, 47213 Marmande Cedex

Tél : 05 53 64 79 70 - Fax : 05 53 64 40 91

tourisme.val.garonne@wanadoo.fr - www.cc-val-de-garonne.com

> **Animateur** : Philippe Marmiesse



## **47 PAYS DU DROPT**

### **Pays du Dropt**

Rue Pasteur 47800 Miramont

Tél : 05 53 93 91 55

paysdudropt@wanadoo.fr

> **Animatrice** : Gaëlle Le Lannic

### **Office de tourisme du Pays de Duras**

Bd Jean Brisseau 47120 Duras

Tél : 05 53 93 71 18 - Fax : 05 53 93 96 20

ot.paysdeduras@wanadoo.fr - www.paysdeduras.com

> **Animatrice** : Catherine Dalla Santa

## **47 VALLÉE DU LOT**

### **Syndicat mixte Vallée du Lot**

Mairie 47260 Castelmoron-sur-Lot

Tél : 05 53 88 79 88 - Fax : 05 53 88 79 87

Fmansiet@aol.com - smavlot47@dial.oleane.com

> **Animatrice** : Francine Mansiet

## **64 SOULE**

### **Office du tourisme de Soule**

10, rue Docteur Heugas 64130 Mauléon-Licharre

Tél : 05 59 28 02 37 - Fax : 05 59 28 02 21

office-tourisme.soule@wanadoo.fr - www.valleedesoule.com

> **Animateur** : Jean Otazu

**Communauté de communes du pays Garazi Baigorri**

Cité administrative 64220 Saint-Jean-Pied-de-Port

Tél. CDC : 05 59 37 32 03 - Fax CDC : 05 59 37 33 01

Tél. OT : 05 59 37 03 57 - Fax OT : 05 59 37 34 91

battaglino.ot-gb@wanadoo.fr

> **Animateur** : Sabine Battaglino



> mopa

[www.aquitaine-mopa.fr](http://www.aquitaine-mopa.fr)

[mopa-aquitaine@wanadoo.fr](mailto:mopa-aquitaine@wanadoo.fr)

La Mopa est une cellule d'animation commune à deux fédérations régionales, celle des « Offices de tourisme et Syndicats d'initiative » et celle des « Pays touristiques d'Aquitaine ». Cette mission, créée en 2003 pour deux ans avec le soutien du Conseil régional d'Aquitaine et de la Délégation régionale du tourisme, est composée d'un chargé de mission, Jean-luc Boulin et d'une assistante, Laurence Amestoy, en charge de :

- ↪ la mise en œuvre d'un dispositif régional de professionnalisation (animation et formation),
- ↪ l'aide à la structuration des territoires (via le schéma local d'organisation touristique),
- ↪ le développement du tourisme de terroir (comme les « assiettes de pays » en attendant les « cafés de pays »).

**Renseignements** : Tél. 05 57 57 03 88

0



**L'INVITÉ**





**↳ Philippe TIZON,**  
enseignant à l'UPPA  
IUP, master Aménagement et développement territorial

*Philippe Tizon est tombé dans les sciences sociales en avril 1968. Par le plus grand des hasards, les événements de mai-juin qu'il vécut à Nantes renforçèrent ce tropisme ! Redevenu Bordelais, il suivit une formation d'économie du développement où il fut l'élève de Joseph Lajugie, Marc Penouil, Claude Lacour, Pierre Delfaud et même du jeune Jean-Michel Uhaldeborde. Capésien, il reçut à l'IEP la féconde influence de François Dubet. Le ministère de l'Education Nationale l'envoya enseigner en Charente-Maritime où, comme syndicaliste, il accompagna la crise de la chimie et des chantiers navals, puis contribua à la décentralisation scolaire. Palois par le cœur et le mariage depuis 1975, c'est à Lescar qu'il débuta en Béarn, qu'il étudia pour un DEA avec Guy Di Méo. Il fut appelé par la suite, à l'UPPA, par Gilbert Dalla Rosa pour lancer les enseignements de sociologie de l'IUP aménagement et développement territorial, notamment sur les thématiques urbaines et sociales. A ce titre, les pouvoirs publics l'ont associé très étroitement à des phases d'évaluation des contrats de ville des agglomérations paloise et bayonnaise. Il siège aux conseils de développement du Grand Tarbes et du pays du Grand Pau.*



© Héliène Tizon

**Auto-portrait**

A la veille de rendre (provisoirement?) son tablier d'administrateur de PQA à son collègue Claude Sorbets<sup>(1)</sup>, Philippe Tizon livre ici une partie de sa réflexion sur le thème central de ce numéro: le périurbain « *ou le périrural?* » pour reprendre le terme qu'il introduit « *de façon modeste et à titre de piste de recherche* » dans l'interview qu'il nous accorde. Laquelle revient sur les évolutions d'un territoire qu'il pratique quotidiennement – depuis près de 15 ans – en tant que chercheur et que résident: celui de la grande agglomération paloise. Entre « *frontière floue, changement social et importance du culturel* », ses réflexions périurbaines (ou périrurales?) dépay-sent... et rassurent sur cette « *nouvelle réalité socio-spatiale* ».

---

**?** *Pourquoi un enseignant en sciences sociales oriente ses réflexions vers les « zones bordières » ?*

L'expression est du romancier Julien Gracq, géographe et Nantais. Pour moi, s'intéresser à ces « zones bordières » qui entourent les agglomérations de taille moyenne, c'est surtout y voir un des lieux actifs du choc de deux cultures identifiées par la tradition scientifique, comme la culture urbaine et la culture rurale. La coupure ville/campagne est en effet une des bases fondamentales de classification en sciences sociales – avec l'opposition communauté/société de Tönnies. Or, de plus en plus d'agriculteurs ne vivent plus à la campagne, c'est-à-dire dans le « rural profond ». Il en est même, en Béarn, qui vivent en ville, c'est-à-dire en appartement; et de plus en plus d'urbains ne vivent plus en ville, si l'on entend par là: immeubles, appartements, mitoyenneté, rue, densité forte, promiscuité, facilité des échanges... A Pau, dans le périmètre de l'ORU<sup>(2)</sup>, les jardins en projet (2005) sont même de « l'agriculture urbaine ».

(1) Directeur du Centre d'études et de recherche sur la vie locale (CERVL) à l'IEP de Bordeaux.

(2) Opération de renouvellement urbain.



Introduire – de façon modeste et à titre de piste de recherche – le terme de périurba, c'est en fait insister sur l'originalité de l'extension urbaine dans des agglomérations de taille comprise entre 100 et 150 000 habitants comme Pau, observée dans des communes rurales au sens de l'INSEE (c'est-à-dire de moins de 2 000 habitants), là où vivent essentiellement de « pseudo-ruraux ».

**?** *Vous privilégiez une approche « géosociologique » de ce phénomène. Aidez-nous à comprendre ?*

Mon approche cherche, comme celle de Marie-Christine Jaillet, à compléter les grandes études traditionnelles sur la périurbanisation qui se sont focalisées sur la question foncière, l'organisation des réseaux d'agglomération, la recomposition politique des couronnes urbaines, tant du point de l'organisation que du personnel – en un mot la conquête urbaine de zones historiquement rurales, la construction en France, et surtout en Ile-de-France, de la réalité, voire de la société(?) périurbaine.

Pour moi, il s'agit avant tout de comprendre la vie périurbaine dans des communes où les influences rurales et agricoles n'ont pas encore disparues, du fait de la petite taille des communes, de l'existence des villages et de la permanence d'une agriculture relativement prospère. J'aime y voir ce qui se vit, s'organise, s'aménage, se rêve afin de noter s'il y a une tonalité spécifique du mode de vie qui peut être repérée. Dans cette logique, mon regard sur le périurbain à l'ouest de Pau repose depuis 1988 :

→ **sur une question :** Quelle est la nature de la sociabilité périurbaine ? Je m'interroge sur la nature du lien social qui perdure et se crée, se recrée, de façon en partie modifiée dans cette nouvelle forme de creuset urbain ;

→ **sur une priorité de méthode :** la collecte des pratiques sociales et spatiales des résidents interrogés dans leur foyer, le plus souvent en couple, voire en famille ; suivie de la mise en évidence de leurs représentations, notamment des mutations que connaissent leur lieu d'habitat, leurs déplacements, leurs relations de voisinage, etc. ;

→ **sur un angle d'approche privilégiée**: la notion de territorialité, entendue comme « la dimension spatiale de l'habitus », c'est-à-dire, avec Pierre Bourdieu – un enfant de Denguin –, la recherche de la genèse des attitudes et des perceptions liées au territoire dans les trajectoires individuelles et collectives des habitants. Cela impose de guetter sur ce terrain multiforme, qui offre une belle illustration du changement social, ce qui concerne le sentiment local de l'identité, la sensation de l'appartenance.

**?** *Vous citez Pierre Bourdieu, pouvez-vous nous en dire (un peu) plus sur votre posture de chercheur en sciences sociales ? Dans quel courant se situe votre pensée ?*

Se mettre dans la posture que je viens brièvement de décrire est une des façons de prendre en compte la grande tension fréquemment évoquée en sciences sociales, avec trop de complaisance me semble-t-il, entre perspective holiste et vision individualiste. Tension constitutive de la sociologie depuis sa naissance, il y a plus d'un siècle ! Si la vision actionnaliste est poussée à son terme, la notion de société peut être totalement gommée, ce qui est, me semble-t-il, une hérésie. Il faut donc, avec Claude Javeau, un sociologue si attaché à l'étude du quotidien, étudier comment les « *armatures léguées par l'histoire et les intentionnalités ponctuelles se combinent constamment pour produire le social* ». En ce sens, selon l'expression de Veyne, les existences humaines sont des intrigues qui se nourrissent des armatures héritées et les modifient. Il me semble que ces orientations génériques de recherche collent bien au périurbain que j'observe.

Chercher dans cette perspective, c'est donc nécessairement rencontrer Pierre Bourdieu, et notamment la partie de sa conception de l'habitus qui insiste sur le « sens de jeu », le sens de la place de chacun et celui de la place de l'autre, selon l'expression de Goffman. C'est voir dans l'individu du social incorporé, sensible « *aux sourdes injonctions et rappels à l'ordre silencieux des structures de l'espace physique approprié (qui) sont une des médiations à travers lesquelles les structures sociales se convertissent progressivement en structures mentales et systèmes de préférences* », ainsi qu'il présente les effets de lieu dans *La misère du monde*.



**?** *Quels sont justement « les effets de lieu » sur le territoire que vous observez comme chercheur et résident ?*

Si l'on revient aux spécificités de la périurbanisation dans l'agglomération paloise, notamment sa partie ouest, on n'a pas assisté jusqu'à une période récente, à l'inverse d'agglomérations de plus grande taille, à une colonisation rapide et dense de l'espace rural par la maison individuelle ou l'activité économique, essentiellement commerciale d'ailleurs. Les grands lotissements sont en fait rares par faiblesse de la pression à la vente à cause de l'agriculture prospère – tabac, maïs, etc. – sauf pour Denguin, c'est-à-dire la commune la mieux placée sur l'axe Pau-Lacq, où il existe une forte résidence de salariés d'Elf, aujourd'hui, pour beaucoup, retraités de Total.

Dans ces communes, une grande diversité des statuts socio-professionnels s'observe ; la segmentation de l'espace communal en zones plus ou moins valorisées, c'est-à-dire plus ou moins chères, plus ou moins hautes, donc dotées d'une vue privative sur la chaîne pyrénéenne, comme dans la vallée du Gave ou sur les hauteurs, n'est pas directement lisible. Par contre, il existe bien une différence de valeur à la construction ou au rachat de l'habitation en fonction de la taille ou de la qualité du bâti. Une note spéciale doit être faite pour la commune de Lescar, ancien bourg marchand et siège du diocèse à un moment de l'histoire, dont la rapide montée vers les 10 000 habitants a clivé plus nettement qu'ailleurs l'espace communal d'un point de vue socio-spatial.

Il y a donc eu une mutation assez lente des espaces et des pratiques sociales qui a maintenu, notamment à travers les remembrements, toujours une place pour l'activité agricole. Décrite à la fois comme un reliquat, mais aussi comme un héritage économique et culturel qu'il faut absolument conserver : elle est garante d'authenticité ! En effet, la faible densité du bâti, la possibilité de voir régulièrement un paysage agreste, la possibilité de se déplacer aisément à pied ou à bicyclette sont des comportements valorisés par les élus comme par les résidents de tous statuts, de tous âges, mais ce sont les « implantés » qui regrettent le plus les conséquences des opérations de remembrement, comme à Uzein.

C'est donc à une urbanisation des villages que l'on a assisté, dont les modalités ont permis une relative hybridation entre populations aux trajectoires sociales et spatiales assez diverses, mais qui se retrouvent sur une certaine quiétude de la vie résidentielle, sur l'acceptation du déplacement, automobile surtout, quasi-systématique au vu du faible équipement commercial et de services de ces communes. Un même espace sert à des usages fort différents et révèle la coexistence de territorialités très diverses, relevant de trajectoires de vie, elles aussi très diverses. Même si cette dernière pensée reste encore à démontrer...

**?** *Justement, peut-on schématiquement dresser un ou des portraits de périurbains ?*

Je crois que dans ces communes de 500 à 2 000 habitants, les périurbains ont deux objectifs :

→ **survivre...** pour les agriculteurs qui restent minoritaires en nombre et qui ont besoin de remembrement, de services publics et privés leur apportant les commodités du quotidien, sans oublier des apports aux finances locales,

→ **vivre mieux...** pour les autres, étant entendu que le pavillonnaire représente ce « vivre mieux » et que ces « autres » sont d'origine rurale ou implantés réels, vivant pour la première fois en petite commune.

Mais ce qui les réunit, c'est une volonté farouche de faire vivre tout ce qui peut se faire sur place : l'école, la paroisse, le(s) club(s), la fête, le petit commerce ou la petite supérette, de pérenniser ou de recréer des traits culturels du passé. Tout un pan de l'action de certains résidents, des élus, des aménageurs va consister à maintenir ou à recréer le village, ou les villages, qui au travers d'une Communauté de communes, comme celle du « Mieux de Béarn », fait travailler ensemble les élus et propose aux habitants de se réunir.



**?** *Vous avez certainement une ou deux illustrations sous le coude ?*

Plusieurs même ! Premier exemple : la (re)création de centres-bourgs dans le cadre de programmes d'urbanisme accompagnés par le conseil général afin que soit (re)produite une tonalité spécifique de mode de vie à tendance éventuellement « esprit de clocher », du moins dans les ressentis explicites, dans les représentations. Deuxième exemple : faire connaître par le détail l'histoire du village, utiliser à fond toutes les potentialités du bâti privé et public ancien, faire renaître les vieilles fêtes, les « vieilles » coutumes professionnelles, baptiser les nouvelles voies de termes locaux, éventuellement en patois, aider à l'enseignement total ou partiel en occitan au primaire...

Il s'agit donc d'un processus qui vise à entretenir et à créer la mémoire d'une réalité sociale spécifique, qui se démarque de l'anonymat, du « sans cachet », du « stress urbain » de la ville. Alors que les constructions récentes, en périurbain, sont assez semblables, banales... à part, peut-être, quelques aménagements extérieurs.

Les acteurs sociaux vont susciter une sociabilité qui se veut, à tort je pense, plus riche que celle imaginée en zone urbaine. Il s'agit de vivre des représentations bâties sur des restes, du « revival » et du dégoût de l'« urbain dense ». Ce dernier reposant soit sur une vision des choses non pratiquées, soit sur des pratiques passées/présentes de résidences ou de fréquentations urbaines.

**?** *D'où vient « ce dégoût de l'urbain » ?  
Est-il perceptible dans des agglos de taille humaine,  
comme celle de Pau ?*

Une opinion fréquemment entendue exprime une hantise vécue par les adultes de 30-50 ans du déplacement au centre ville et surtout à l'hypercentre. Alors, pourquoi aller en ville quand la ville vient vers nous ? Avec ses centres commerciaux qui poussent le long des voies routières nord et ouest...

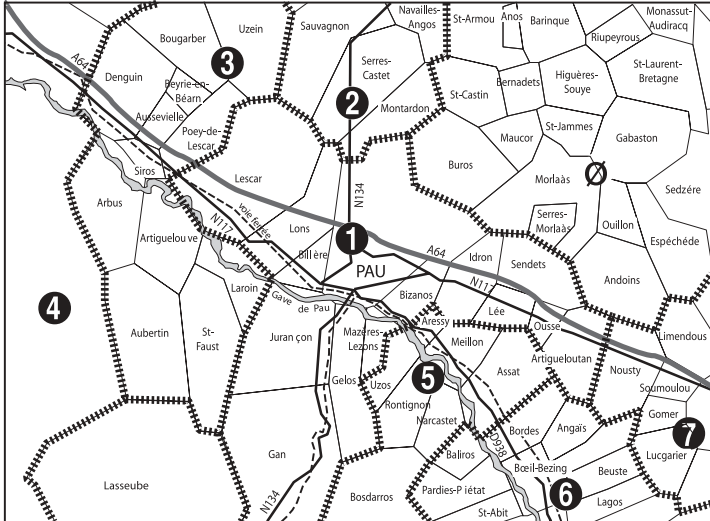
Pourquoi aller en ville quand les emplois se relocalisent de plus en plus sur les quartiers péricentraux, sur et autour des zones industrielles et autres zones commerciales de banlieue ? Pourquoi rester en ville si l'on ne peut y devenir propriétaire de la maison individuelle ? Si l'on ne peut s'y garer aisément ou si, situation fréquemment rencontrée, un parent fait donation, à 20 minutes du centre d'agglomération, de quelques ares de terre agricole, mais constructibles ?

Ceci est renforcé par les nouvelles fonctions urbaines des villages et bourgs anciens. Il se met, ou se remet en place une multipolarité d'agglomération, les chefs-lieux de canton jouant ou voulant jouer les rôles des pôles secondaires :

- ↪ d'une part, parce que les élus cherchent à tout propos à s'émanciper de la tutelle et de l'influence de la commune-centre, avec des Communautés de communes périurales qui encerclent la communauté d'agglomération (*voir carte page ci-contre*),
- ↪ d'autre part, parce que les entreprises et les administrations tiennent compte du déplacement de leur clientèle et de leurs usagers dans la localisation de leurs nouveaux établissements. A Lesca, depuis trois ans, le groupe Casino teste nationalement un nouveau concept de grande surface commerciale sans hypermarché tourné vers les achats de loisirs, de culture et de bien-être. Cela s'appelle « Quartier Libre », tout un symbole, non ?
- ↪ enfin, et peut-être surtout, devrais-je dire, parce que les résidents ont mis en place un vécu circulaire d'agglomération que l'amélioration des moyens de communication routière favorise – une rocade – mais – et c'est très important – qui lui a préexisté.



## Communes et intercommunalités au centre du Pays du Grand Pau



Source : Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées - Infographie : Monique Morales, IRSAM - UPPA

- 1 Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées
- 2 CC du Luy de Béarn
- 3 CC du Mieu de Béarn
- 4 CC de Monein
- 5 CC Gave et Côteaux
- 6 CC Vath-Viella
- 7 CC Ousse-Gabas
- Ø CC Luy-Gabas-Souye-Lees

**?** *Situez-vous une limite au développement de « pôles secondaires », qui jouent, selon les territoires et les instants, avec ou contre les agglomérations ?*

A mon avis, il y a bien, là, dans les pratiques socio-spatiales création, ou recreation, d'un dynamisme périphérique: le lien au centre est concrètement, c'est-à-dire dans les déplacements, rare... mais, on le sait, possible. Affectivement faible sur place, mais fort dès qu'on voyage hors de Pau. L'extension de l'espace urbain est ainsi pour partie une dilution de celui-ci dans un espace rural où bien des résidents ont eu, ont ou se créent des réseaux de relations. Les communes dont je parle ne sont pas vécues et ne sont pas des villa-

ges-dortoirs. A côté des liens anciens créés par la sociabilité villageoise traditionnelle se greffent, sans trop de conflit net au quotidien, des manières de découvrir le voisinage qui passe par l'école, par Castorama et par l'associatif, ou par des événements ponctuels, mais fédérateurs, comme le Téléthon ou le « challenge des communes » qu'organise France-Bleu Béarn.

**?** *Est-il possible de conclure sur cette problématique ?*

Conclure, non, mais voilà l'hypothèse que je formule concernant ces bords hybrides. Pour que l'hybridation sociale réussisse, il faut des « passeurs », des « médiateurs » entre les deux mondes : ce sont les fils, neveux, cousins qui sont restés ou qui reviennent et ceux qui, non natifs du « coin », portent de par leur socialisation première, ou une affinité choisie, ou une empreinte rurale forte. Ces femmes et ces hommes se retrouvent, par exemple, dans les conseils municipaux issus des élections de 2001.

Cette reconstruction se déroule d'autant mieux que la mutation sociale et territoriale est assez lente et qu'en fait cohabitent des strates de population d'anciens et de « néos », mais « néo », on peut le rester plus de dix ans ! C'est certainement cette lenteur qui permet à ceux qui regrettent l'ancienne sociabilité de supporter assez bien ce changement social : c'est une « invasion », certes, mais elle « sauve » les classes de « leur » école, de « leur » enfance.

C'est en ce sens que le périurbain de ces petites communes distantes d'une dizaine de kilomètres de l'hypercentre palois est peut-être aussi du périrural. Il atteste de l'existence de plus en plus fréquente de frontières invisibles, multiples et floues, mais non nécessairement étanches pour tous. Il montre comment des mondes sociaux différents peuvent cohabiter sur des mêmes territoires et générer de nouvelles formes d'un ordre social.



La constitution d'un pays du Grand Pau, espace d'une « ville-pays », selon l'heureuse expression de Jacques Beauchard, relève assurément d'une telle logique, même si ce n'est pas elle qui a présidé explicitement à la définition du périmètre d'étude. Comme quoi, stratégies politiques concurrentes, mais concordantes par intérêt, peuvent retrouver des espaces de la vie réelle, proches de l'aire urbaine.

**?** *Dernière question empruntée à Thierry Paquot, rédacteur en chef de la très appréciée revue Urbanisme, « Quels sont vos lieux, vos villes préférées ? »*

Deux villes ont marqué ma vie : Nantes et Rochefort-sur-Mer. Villes-ports de deux modernités successives, celle de Colbert pour la seconde, et celle des LU et des Dubigeon pour la première (mais n'oublions pas, avant le commerce triangulaire). J'y ai retrouvé le vent, les destinations lointaines, les odeurs de cordages et de moteurs de ma petite enfance à Bassens, avant-port de Bordeaux.

Cette année, j'ai découvert deux villes et j'en rêve encore. Ce sont des ports, bien sûr... Lyon, et cette exceptionnelle faculté pour qui aime la ville à lire son évolution, des Romains à l'ANRU – avec quelques pots de saint-joseph en route. Il suffit de marcher et de lever les yeux. Enfin, Saint-Pierre-le-Tampon, à la Réunion où la ville monte vers les Hauts et intègre – comme pour « mes zones bordières » – des pâturages et des champs de canne. Là-bas, c'est la « dodo » et le rhum arrangé qui conduiront vos pas.

Désolé, mais l'Aquitain que je suis, de naissance et de retour, trouve nos villes trop peu industrielles, trop rurales, peut être ? Donc, mon lieu d'élection est dans le piémont, à 400 mètres d'altitude dans un village de fromagers et de périurbains lointains.

**Interview réalisée par Hervé Castelli.**

## ***Ce que Philippe Tizon aime lire sur le périurbain « en dehors des écrits du CIEU<sup>(\*)</sup>, bien sûr » !***

- **Pierre Bourdieu** : *Science de la science et réflexivité*, Raisons d'agir, 2001 (chap. 3).
- **Claude Javeau** : *La société au jour le jour*, Bruxelles, Ed. De Boeck Université, 1991.
- **Bernard Kayser (dir.)** : *Naissance de nouvelles campagnes*, Paris, Datar/Ed. de l'aube, 1993
- **Claire Sauvaitre** : *Territorialité et sens des lieux dans les systèmes urbains : Lescar, une commune périurbaine de l'agglomération paloise*, UPPA Pau, mémoire de D.E.A. ronéoté, novembre 1992.
- **Philippe Tizon** : *Stratégies politiques, développement local et identité(s) en zone périurbaine : le Sivom de Lescar*, UPPA, Pau, mémoire de D.E.A. ronéoté, décembre 1990.
- **Julien Gracq** : *La forme d'une ville*, José Corti, 1985.
- **Michel Bozon** : *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province – la mise en scène des différences*, PUL 1984.
- **Cyril Blanc** : *Territoires périurbains – comprendre pour mieux agir*, Ministère de l'Agriculture, 2000.
- **Guy Di Méo** : *Les nouveaux territoires du social*, APSAM Mourenx 2001.
- **Jacques Beauchard** : *La ville-pays vers une alternative à la métropolisation*, Ed. de l'Aube/IAAT 1996.

(\*) CIRUS-CIEU : Centre interdisciplinaire de recherches urbaines et sociologiques – Centre interdisciplinaire d'études urbaines / CNRS - Université de Toulouse le Mirail. Centre dirigé par Marie-Christine Jaillet [www.univ-tlse2.fr/cieuf](http://www.univ-tlse2.fr/cieuf)